

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES BIBLIOTHÈQUES

L' USAGE DES CATALOGUES DANS LES BIBLIOTHÈQUES
D' ETUDE ET DE RECHERCHE

Mémoire présenté par :

AMBROISE AGNERO - AKPA
EDITH BALADI
COLETTE GISÈLE LASME



Sous la direction de : M. MICHEL MERLAND,
DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES BIBLIOTHÈQUES.

Avec la collaboration de : MME MADELEINE WAGNER,
DIRECTRICE DES ETUDES.

15^E PROMOTION 1979.

Cette étude d'une manière générale n'aurait pas pu être réalisé sans l'aimable participation des Responsables des différentes bibliothèques où elle a été faite.

Qu'il nous soit donc permis de citer et remercier pour leur accueil favorable :

Pour la Section Sciences de La DOUA :

Melle ROCHARD, responsable de la Section
Melle PROFOND, s/bibliothécaire (niveau Etudiant)
Mme FILIPPINI, s/bibliothécaire (culture générale)
M. MEREU, s/bibliothécaire (niveau Chercheur)

Pour la Bibliothèque de l'Institut National des Sciences Appliquées (I.N.S.A.)

Melle M. ROBERT, chef de service
Melle VINIERE, adjointe
Mme BERNARDIN, service de prêt

Pour la Section Médecine-Pharmacie :

Mme LEFRANCOIS, Conservateur en Chef
Mme CAIRE, Conservateur

Nous remercions également le reste des personnels des bibliothèques, les Enseignants, les Chercheurs et les Etudiants qui, d'une manière ou d'une autre, et à des degrés divers nous ont aidés à réaliser ce travail.

S O M M A I R E

	<u>pages</u>
Introduction.....	p. 11
I L'observation directe.....	p. 3. 13 . 30 - 32
- Etudiants.....	p. 4 . 14
- Chercheurs.....	p. 5 . 15
II L'enquête.....	p. 7 . 16 . 32
- La population prise en compte.....	p. 7 . 16 . 33
- L'utilisation des bibliothèques.....	p. 7 . 17 . 33
. Les raisons.....	p. 8 . 18
- L'utilisation des catalogues.....	p. 8 . 19 . 35
- L'utilisation des bibliographies.....	p. 9 . 19 . 37
- La satisfaction des lecteurs.....	p. 38
III Evaluation du temps de traitement.....	p. 6 . 25 . 39 - 42
- Le coût des fichiers.....	p. 7
Conclusion générale.....	p. 44
Annexe.....	
- Un exemple de formation des utilisateurs.	
- Graphique général de l'utilisation des fichiers.	
- Le questionnaire.	

Introduction générale

- "L'usage des Catalogues ou fichiers dans les Bibliothèques d'Etude et de Recherche -" fait l'objet d'une étude portant sur une microévaluation de la qualité d'un service. Proposée par Merland en collaboration avec Mme WAGNER elle est choisie et analysée par trois Elèves-associés notamment : Melle LASMÉ, M. AGNERO de la République de Côte d'Ivoire et Melle BALADI de Syrie.

Pour couvrir une zone importante et diversifier les sources d'information, nous avons orienté nos recherches sur des exemples de bibliothèques assez différentes dans leur mode de communication des documents et dans leur choix de collections.

Nous nous sommes chargés de mesurer respectivement le taux d'utilisation des fichiers (Auteur-titre ; Matière, Systématique) de la bibliothèque de la Faculté de Médecine-Pharmacie, de la section science de l'Université Lyon II et de la bibliothèque de l'Institut National des Sciences Appliquées en d'autres termes I.N.S.A.

Il faut noter cependant que, malgré la dispersion géographique de nos centres de recherche, nous n'avons pas travaillé en ordre dispersé. Nous avons avant toute investigation mis sur place un programme-calendrier de travail et de rencontres.

Outre les consultations sporadiques individuelles et réciproques nous nous sommes réunis plus d'une fois pour prendre contact avec nos directeurs de mémoire et faire avec eux le point sur l'orientation qu'ils entendent donner au sujet.

Les bibliothèques d'Etude et de Recherche portent une responsabilité, celle de réunir l'information nécessaire aux besoins exprimés par le milieu qu'elles desservent. En cela leur fonction essentielle reste la communication des documents recueillis. Il importe dans ces conditions d'évaluer "l'efficacité de repérage" des produits documentaires par l'intermédiaire soit des Catalogues sur fiche, soit un usage associant fichiers et accès direct contrôlé ou libre-accès.

Après avoir circonscrit le sujet nous avons passés en revue toutes les méthodes de recherches sur le terrain. Ce sont par exemple l'observation directe des Usagers de nos différentes bibliothèques, la formulation d'un questionnaire, l'exploitation des résultats obtenus et l'élaboration enfin d'un plan de rédaction.

La quantification d'un service privé ou public s'avère désormais impérieuse face à une multitude de paramètres qui agissent sur les moyens matériels humains dont disposent les entreprises ou les institutions. Elle semble utile dans une perspective gestionnaire pour mieux maîtriser les variables et apporter au Département des solutions plus adéquates, plus scientifiques.

Au niveau des bibliothèques en particulier et des services publics en général, l'étude quantitative permet sûrement de trouver des arguments pour présenter la dégradation d'un service aux instances de décision. Elle permet à l'intérieur du service de procéder à une planification plus efficace des moyens financiers, matériels et humains. L'évaluation des bibliothèques d'Etude, à l'instar des organismes publics, vise à déterminer si les services rendus correspondent aux résultats escomptés.

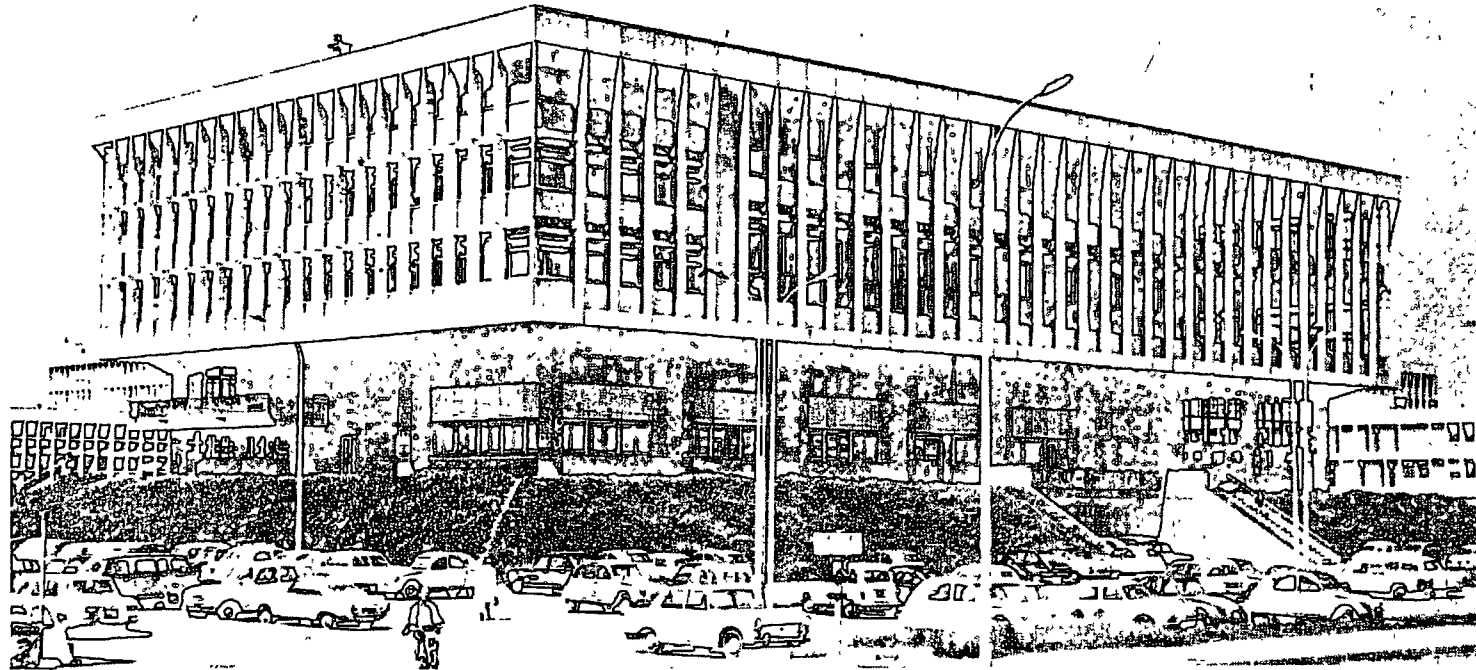


Fig. 1. Bibliothèque universitaire de Lyon-La Doua.
Façades Sud et Est.

I La Bibliothèque de l'Université LYON I

La Bibliothèque de La DOUA, Section Sciences, dessert l'Université Lyon I. Elle est construite en 1962 sur une élévation. On constate dans sa structure architecturale une influence des normes de construction définies en 1962. Partis d'une estimation des besoins des Etudiants et des Enseignants-Chercheurs les réalisateurs des instructions ci-dessus citées ont abouti à un besoin documentaire relativement différent des deux groupes d'utilisateurs des bibliothèques Universitaires. Ils ont ainsi prévu deux Niveaux ségrégationnistes : 1er niveau Etudiant au rez-de-chaussée et 2ème niveau celui des Chercheurs et des Enseignants.

La Section Science couvre une superficie bétonnée de 12.500 m². Elle est implantée au milieu du Campus de La Doua. Aucun hall de circulation ne la rattache au reste des bâtiments. L'un des accès à la Bibliothèque se fait par des marches abruptes.

Comme on peut le voir, la Section est d'un accès difficile. Ses Usagers sont constamment à la merci des intempéries.

La Bibliothèque de Lyon I, cet énorme bâtiment pratique l' "Accès direct contrôlé" et utilise les catalogues pour communiquer aux Etudiants et aux Chercheurs l'information ou les produits documentaires qu'elle a stocké.

Mais que recouvre l'expression "Accès direct contrôlé" pour le commun des mortels ? C'est une variante du "Libre-accès". La nuance porte simplement sur le contrôle ou le dépôt du sac, de la serviette de celui qui rentre dans la salle où sont disposés sur des rayons les documents. Avec l'institution et l'adoption du libre-accès disparaît totalement ou presque le rôle magasin des bibliothèques.

Le libre-accès mode idéal de consultation ou "free-access"- "open-shelf system" trouve ses origines en Angleterre et aux Etats-Unis. L'expérience a été faite autour de l'année 1879.

En France, l'application du libre-accès s'est faite en trois étapes. La première étape a débuté en 1918 après la 1ère guerre mondiale sous l'influence des américains. La seconde se situe dans l'immédiat après la 2ème guerre. Dans les deux cas, l'adoption de la méthode a été faite pour les bibliothèques de lecture publique. Elle a utilisé la classification DEWEY. La dernière expérience du libre-accès a eu lieu dans les bibliothèques d'Etude à partir de 1962. Cette fois on abandonne la première classification au profit de la Classification Décimale Universelle (C.D.U.) plus élaborée et plus extensible.

La Bibliothèque de La Doua dispose d'un fonds scientifique qu'elle met à la disposition de près de 12.000 chercheurs, étudiants et lecteurs autorisés. Ils utilisent les fichiers ou vont aux rayons pour choisir les documents.

La coexistence des deux modes de communication donne l'impression d'un double emploi. C'est cette impression qui a suscité une recherche sur l'efficacité des Catalogues dans la Section Science de l'Université Lyon I.

Pour circonscrire et parvenir à une évaluation globale, nous utilisons trois approches possibles qui se décomposent comme suit :

1) L'observation directe. Elle nécessite une présence physique dans la salle où se trouvent les catalogues ;

2) L'interrogation des lecteurs. Elle porte sur l'établissement d'un certain nombre de questions à soumettre aux lecteurs. C'est en somme une enquête.

3) Enfin une série d'études statistiques axées sur le temps que mettent les bibliothécaires à :

- indexer un ouvrage simple ou complexe,
- cataloguer un document avec tous les rappels de vedettes,
- rechercher l'indice qui cadre mieux avec le contenu de l'ouvrage,
- dactylographier, multigraphier et enfin l'intercaler.

C'est à travers l'analyse de ces trois grandes approches que nous saisissons les variables et que nous leur donnerons des valeurs.

Tableau d'observation du Niveau Etudiant

DATE	TEMPS (Durée)	Nbre de Lecteurs	LES CATALOGUES						RAYONS
			AUT.-TITRE		MATIERE		SYSTEMA.		
			1*	2*	1	2	1	2	
17/1/79	15 H 30 - 17 H 30	85	1	4	3	3	1	2	80
25/1/79	14 H 10 - 16 H 20	106	3	2	5	1	2	0	96
26/1/79	16 H - 17 H 10	101	1	10	7	5	0	2	93
31/1/79	13 H - 14 H	70	1	4	2	0	0	0	67
05/2/79	10 H - 11 H	96	3	0	7	3	1	0	85
08/2/79	14 H 10 - 16 H 30	108	6	5	2	6	0	0	100
14/2/79	16 H - 17 H	75	5	2	6	3	2	1	62
23/2/79	16 H - 17 H	81	2	4	4	4	0	2	75
26/2/79	11 H - 12 H	39	4	0	1	0	0	0	34
03/3/79	10 H - 11 H	103	2	3	5	4	1	2	95
07/3/79	12 H - 13 H	69	3	0	3	5	0	1	63
14/3/79	14 H - 15 H	98	3	12	8	6	1	0	86
30/3/79	15 H - 16 H	102	3	2	4	5	0	4	95
04/4/79	17 H - 18 H	85	2	5	3	3	1	0	79
06/4/79	14 H - 15 H	93	4	6	6	5	0	0	83
10/4/79	12 H - 13 H	77	3	3	4	5	1	2	69
13/4/79	16 H - 17 H	82	3	4	5	6	2	0	72
25/4/79	14 H - 16 H	118	6	2	13	7	3	0	96
28/4/79	10 H - 11 H	99	4	0	8	5	0	0	87
03/5/79	12 H - 13 H	67	0	0	2	2	0	0	65
04/5/79	17 H - 18 H	73	3	2	5	6	1	0	64
21jours	25 H 40	1.827	62	70	103	84	16	16	1.646

1* : les lecteurs passant par l'intermédiaire des catalogues

2* : les lecteurs qui vont directement aux rayons et qui reviennent ensuite aux catalogues

Analyse du Tableau Etudiant.

II, L'observation directe : niveau Etudiant.

Il est pratiquement impossible compte-tenu de notre emploi du temps annuel particulièrement chargé de dégager une période continue pour observer dans une autre bibliothèque les comportements des usagers devant la panoplie de Catalogues Auteur-titres, Matières systématiques. L'Etude atteindrait également des résultats plus confortables si le sujet était donné tout au début de l'année. Cela permettrait de voir les nouveaux Etudiants ou apprentis chercheurs dans l'utilisation des moyens de communication dont dispose la bibliothèque. Cette vue ne couvre peut-être pas exactement le but que nous recherchons maintenant, mais d'un point de vue bibliothéconomique elle apporterait quelque chose à la politique de formation des utilisateurs entreprises dans les bibliothèques.

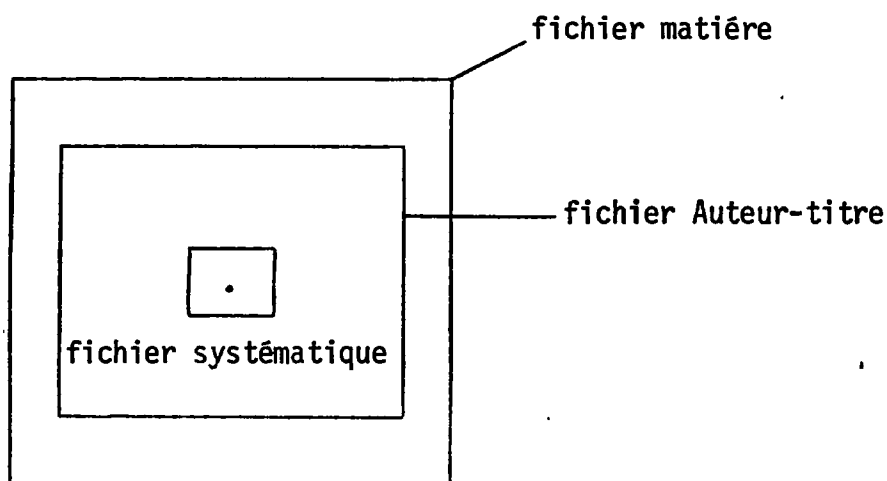
Faute de temps, nous avons donc totalisé vingt et un jours d'observation et 25 Heures 40 minutes, soit la durée d'une journée. Assis devant les Catalogues, nous avons enregistré une entrée de 1.827 étudiants dont 62 ont utilisé directement les services du Catalogue Auteur-titre, 103 les bienfaits du fichier Matière et 16 les services du Catalogue systématique. Parmi ces 1.827 étudiants, 1.646 se sont dirigés directement aux ouvrages classés systématiquement sur les rayons. Un nombre important parmi eux sont, après une recherche vaine, retournés aux fichiers. La majorité d'entre eux se sont adressés surtout au fichier matière et dans une moindre mesure au catalogue Auteur. Le Catalogue systématique occupe encore une fois le mauvais rang de consultation.

Face à ces divers résultats, nous trouvons plusieurs raisons. La défaveur du "systématique" tient au fait qu'il est mal connu et peut-être trop spécialisé. Malgré quelques efforts d'information du public, ce dernier n'arrive pas à pénétrer le mystère des indices.

La domination du fichier matière exercée sur celui d'Auteur-Anonyme n'est pas non plus étonnante. Les étudiants ne sont pas spécialistes d'une matière; ils ne connaissent donc pas les Auteurs, ceux qui écrivent sur le sujet. Ils résolvent cette lacune en s'adressant au fichier matière. Ils sont sensés connaître tout au moins les matières qui leur sont enseignées.

L'usage du fichier Auteur suppose une information sur un auteur donné. Il suppose également qu'on dispose d'une citation bibliographique.

Schéma des fichiers utilisés



graphique donnant l'importance de l'utilisation des différents fichiers

Le chiffre de 1.646 étudiants en consultation directe confirme la place de choix qu'occupe ce mode de communication. Il n'est même plus utile de chercher à le défendre. Le libre-accès constitue un attrait car les documents sont à la disposition directe des étudiants. Deux raisons essentielles fournissent une explication sur le retour de certains usagers aux catalogues : la première raison est que l'ouvrage ne se trouve pas sur les rayons ; la deuxième raison rend compte de certaines pratiques de groupuscules d'étudiants. Ces derniers déplacent les documents. Ils réservent l'ouvrage à l'usage d'un groupe donné.

Voilà en somme une des limites du libre-accès. La solution idéale serait qu'après les heures normales de fonctionnement de la bibliothèque, quelqu'un s'occupe du reclassement des documents. Mais constatons que la solution est pratiquement irréalisable. Montons dans ce même ordre d'idées dans la salle Chercheurs-Enseignants pour apprécier la situation.

Tableau d'observation niveau Chercheurs

DATE	temps d'observation	nombre de lecteurs	LES CATALOGUES						RAYONS	Salle W
			A.- T.	MATIERE	SYST.					
26/01/79	17 H 30 - 18 H 30	05	1*	2*	1	2	1	2	03	1
09/02/79	15 H - 16 H	13	-		1	0	1		05	6
16/02/79	17 H 30 - 18 H 30	21	-	1		2			13	8
23/02/79	17 H - 18 H	08	1			3			02	5
02/03/79	16 H - 17 H	06	0						02	4
30/03/79	16 H 30 - 17 H 30	11	5			4			03	3
06/04/79	16 H - 17 H	23	1	2	2		2		07	11
13/04/79	17 H - 18 H 30	15	-		1		1		04	9
27/04/79	14 H - 16 H	09	-						08	1
04/05/79	16 H - 17 H	17	1		1		1	1	05	9
10 jours	11 H 30	128	9	3	5	9	5	1	52	57

II₂ Observation directe : niveau chercheur.

a) Analyse du tableau Chercheurs

Je me suis occupé des Chercheurs et des Enseignants pendant 10 jours. Le nombre d'heures de présence effective au deuxième étage de la bibliothèque monte à 11 heures 30 minutes. J'ai vu entrer dans la salle de lecture, de travail et de prêt 128 chercheurs et enseignants compris. Ils se répartissent ainsi entre 9 (neuf) qui ont consulté le fichier Auteur-titre, cinq (5) le "systématique" et encore cinq (5) le fichier matière. Les rayons et la salle de travail se partagent le reste soit respectivement 52 et 57 chercheurs.

128 chercheurs, c'est vraiment peu pour 2.000 chercheurs et enseignants que compte la bibliothèque de La Doua. Au vu de ce chiffre, nous pouvons affirmer - du moins pour notre période d'étude qui va de Janvier à ce début du mois de Mai - que les chercheurs ne viennent pas en masse à la bibliothèque. Peut-on attribuer cette situation à l'existence de bibliothèques à l'intérieur des Départements de l'Université ? Ces bibliothèques y sont pour quelque chose, car les lecteurs du 2ème niveau préfèrent travailler à proximité de leur lieu de travail. Ils s'y retrouvent plus facilement.

Ils ne demandent à la Section que l'information qui ne peut pas leur être offerte par leur centre de documentation.

Ils n'utilisent pas efficacement la surface qui leur est aménagée. Ils y travaillent très peu. C'est de l'espace perdu, les grandes salles de travail. Les lecteurs consacrent la majorité de leur temps de passage à la Section à faire faire des photocopies d'articles et d'ouvrages qu'ils emportent.

Parmi les utilisateurs des différents catalogues, il faut noter qu'une bonne partie se rendit à la Section avec une citation d'ouvrages et de périodiques. Ceux-là s'adressent principalement au fichier Auteur-Anonyme. Nous pouvons constater que, à l'intérieur de ceux qui utilisent directement les ouvrages en rayons, une minorité retourne au fichier Matière.

Ce qui semble réconfortant, c'est le taux d'utilisation directe des fichiers matière et systématique. Nous constatons une égalité.

III Etude statistique

Avant d'atteindre la fin de notre démarche qui sont les Enquêtes, nous exposons l'étude statistique que nous avons faite sur le temps mis pour traiter et mettre à la disposition du lecteur un document.

Nous considérons cinq étapes :

- 1) L'indexation-matière.
- 2) La recherche et l'affectation de l'indice.
- 3) Le catalogage : le brouillon manuscrit et la mise au propre ou dactylographie.
- 4) Le tirage en offset.
- 5) L'intercalation des notices.

Nous allons à partir de ces étapes mesurer trois temps :

- le temps minimum qui correspond à un ouvrage qui ne présente pas de difficulté,
 - le temps moyen. Il correspond à une difficulté,
 - le temps maximum qui, lui, sera l'expression d'une difficulté majeure.
- Nous avons hiérarchisé les difficultés pour mieux cerner la question à travers deux petits schémas.

III₁ a) Tableau de temps minimum

Indexation	4 mn
C.D.U.	1 mn
brouillon	5 mn
Catalogage	
dactylographie	1 mn
Offset	2 mn
Intercalation	2 mn
	<hr/>
TOTAL	15 mn

Tableau de temps maximum

Indexation	10 mn
C.D.U.	2 mn
brouillon	15 mn
Catalogage	
dactylographie	2 mn
Offset	4 mn
Intercalation	4 mn
	<hr/>
TOTAL	37 mn

Il est à souligner que nous avons fait cette mesure sans tenir compte du temps de blocage que subissent les notices avant d'être tirées. En effet, au service du tirage offset, les travailleurs bien souvent attendent de réunir un nombre important de fiches avant de passer à un tirage global.

Le temps de 15 mn correspond matériellement à un ouvrage écrit par un seul auteur, une seule personne. Ce qui donne trois fiches, Auteur, Systématique, Matière. Entre les 15 mn et les 37 mn, temps maximum, on peut prendre une moyenne temporelle qui se situe aux environs de 21 mn. Les bibliothécaires établissent, au plus, dans ce cas précis, un total de 8 notices. Le maximum de fiches avoisine le nombre 15 avec ce que cela comporte comme rappels de vedettes.

Par ailleurs, le temps d'intercalation semble pratiquement impossible à quantifier. Le temps indiqué ici ne reflète pas une mesure rigoureuse. C'est une donnée qui varie avec le nombre de fiches à classer.

Il faut noter aussi que par moment, les bibliothécaires chargés du catalogue rencontrent des difficultés certaines concernant les noms d'auteurs qu'ils doivent dévoiler à l'aide de dictionnaires. Les difficultés se montrent également en matière d'indexation. Ils se trouvent souvent devant des choix de termes ou de notions précises qui cadrent mieux avec le message que contient le document analysé. Ils ont alors recours au fichier d'Autorité ou au thésaurus pour résorber la situation.

Il est aisé au passage de constater que les bibliothécaires n'effectuent pas un travail monotone où la matière grise n'intervient pas. Le catalogage est un exercice intellectuel et comme tel il fait appel à l'intelligence et oblige ceux qui le font à se déplacer beaucoup et à dépenser suffisamment d'énergie.

Si nous prenons maintenant toutes les acquisitions faites en une année universitaire (115.000 volumes en 1977) et que nous multiplions les documents par le temps moyen soit 22 mn nous avons une idée de ce que représente matériellement le temps que les bibliothécaires consacrent à l'analyse et l'indexation des ouvrages. A ce temps nous ajoutons le prix de revient d'un fichier dont la valeur marchande d'une notice vierge se situe autour de 3 centimes.

III₁ b) Concrètement le calcul donne pour le fichier Auteur-titre : $28.000 \times 3 = 84.000$ c, le fichier matière : $11.550 \times 3 = 34.650$ centimes, le fichier systématique : $8.940 \times 3 = 26.820$ centimes, soit une somme globale de : 145.470 centimes. (Le prix du meuble n'est pas compris).

IV Exploitation et analyse du questionnaire

Nous abordons maintenant la dernière approche de notre étude : l'exploitation et l'analyse des résultats recueillis à partir du questionnaire.

IV₁ a) Les réponses des étudiants

Les questions sont dactylographiées et ronéotypées à un nombre qui nous permet de toucher au total six cents (600) étudiants et chercheurs. Cela revient pratiquement à collectionner dans nos bibliothèques respectives deux cents (200) réponses.

En ce qui concerne La Doua, nous avons pu totaliser 45 chercheurs, enseignants, 146 étudiants. Cela donne précisément neuf copies inutilisées. Ce sont donc les 191 réponses fournies par les autres qui sont soumises à notre analyse.

Le questionnaire se décompose en 7 grandes questions, elles-mêmes subdivisées en un certain nombre de petites questions. Intéressons-nous, pour l'instant, aux réponses données par les étudiants.

La première question porte sur la recherche de l'identité de celui qui remplit la fiche. Nous cherchons à savoir si nous avons en face de nous un étudiant, un chercheur tout court ou un enseignant doublé de la fonction de chercheur. Ainsi nous avons rencontré 146 étudiants. Précisons ici que nous avons décidé d'interroger 150 étudiants mais malheureusement nous notons 4 rejets.

La deuxième grande question cherche à quantifier la fréquentation des étudiants à la Section de la Doua dans un mois, 120 d'entre eux y vont plus d'une fois par semaine et 21 moins d'une fois. Il en ressort 4 étudiants qui n'ont pas pu se situer dans les deux cas. Ils n'ont donc pas donné de réponses. Cela procède de la rigidité de la question.

La troisième interrogation, l'une des plus importantes, pose en quatre sous-parties le problème des raisons essentielles qui les poussent à fréquenter leur bibliothèque. Nous constatons que 72 parmi les étudiants se rendent à la Bibliothèque pour mettre à jour des notes de cours, 142 pour emprunter des ouvrages, 68 pour rassembler une documentation personnelle et 71 étudiants pour consulter sur place des documents.

La grande consultation suivante tente de révéler ce que pensent les utilisateurs sur la mise à leur disposition des documents.

Outre les 5 usagers qui n'ont pas répondu, cent (100) autres affirment être moyennement satisfait et 40 soutiennent le contraire. Ils se situent au-dessus de la moyenne. Ils pensent qu'ils sont entièrement satisfaits et qu'ils trouvent tous les documents recherchés.

Progressivement, nous touchons au coeur de notre sujet : le taux d'utilisation des différents fichiers. Cette question nous offre la possibilité de faire des recoupements avec l'observation directe. Nous allons dresser ainsi un schéma simple pour mieux représenter les résultats.

LES 3 CATALOGUES			
Auteur-Titre	Matière	Systematique	Rayon
15	45	5	80

Le tableau exprime clairement la place de choix qu'occupent "Les Rayons" (80) ; en second lieu vient le fichier matière avec 45 admirateurs. Les deux autres catalogues (Auteur et systématique) se disputent les dernières places. Il reflète également l'ordre de priorité dans lequel sont utilisés les fichiers.

Outre les catalogues sur fiche précités, il existe dans les bibliothèques et Centre de Documentation d'autres modes d'accès aux documents. Nous pouvons en distinguer une méthode manuelle et traditionnelle : les répertoires bibliographiques ou le libreaccès. Une autre possibilité, plus moderne, plus pratique et plus rapide : l'usage des terminaux reliés à des réseaux nationaux ou internationaux de bases et de banques de données.

Maintenant si nous dressons la liste de tous ceux qui dans les réponses à nos questions utilisent l'informatique documentaire, nous constatons avec étonnement qu'ils sont encore en nombre insuffisant.

Nous remarquons qu'à l'heure actuelle encore, les anciennes méthodes de recherche gardent intact leur succès. Elles enregistrent à elles seules 140 admirateurs, tandis que le terminal n'est utilisé ou connu que par un nombre très infime d'étudiants (5). Au niveau des étudiants, nous notons la méconnaissance du terminal et surtout un

manque de besoin en matière de recherche scientifique. Cette situation semble normale quand nous savons qu'au premier cycle et au début du second les étudiants ne travaillent qu'avec des manuels.

L'utilité de l'appareil n'est pas bien perçue par les usagers, d'autant plus qu'ils bénéficient des services des bibliographies ou références bibliographiques, des catalogues et des explications de certaines personnes faisant partie de leur entourage culturel.

En effet, la majorité des étudiants selon l'enquête arrivent à acquérir des références d'ouvrages à partir de plusieurs sources. Nous relevons quatre origine principales : la source la plus citée reste l'enseignant. Celui-ci donne au début de l'année universitaire et avant son cours sur les généralités une liste d'ouvrages à consulter.

A l'intérieur de certains livres bien faits les étudiants rencontrent des citations bibliographiques à la suite des sujets traités. Mais il arrive aussi que parfois dans un groupe de travail un collègue donne à ses camarades des renseignements portant sur un certain nombre de documents qui intéressent directement leur formation.

Enfin la dernière source d'information est constituée par les centres de diffusion commerciale des documents en d'autres termes les librairies. Les étudiants au cours d'une visite dans une librairie relèvent les références d'un ouvrage qu'ils essaient de retrouver dans leur bibliothèque.

Si nous considérons tous les arguments ci-dessus développés, il semble invraisemblable que les étudiants accordent une très grande importance au fichier matière. La raison est qu'ils abandonnent ou perdent à un moment donné toutes les références et se rendent dans les bibliothèques démunis de toutes informations.

IV₁ b) Les réponses des Chercheurs

C'est dans des termes tout à fait identiques que nous nous sommes adressés à plus de quarante chercheurs et enseignants. Ils se montrent relativement peu à la Section. Cela tient en trois mobiles essentiels : 44 parmi les chercheurs s'y rendent pour rassembler une documentation en vue d'un travail personnel ; et consultent sur le champ des documents et 19 y passent pour obtenir un prêt, de livres qu'ils pourront utiliser aisément chez eux, dans leur maison, au laboratoire ou à leur domicile.

Comparativement au premier groupe d'usagers, les chercheurs affichent une plus grande satisfaction : sur 45 chercheurs plus de la moitié affirme trouver la totalité des documents nécessaires à leur travail à la Section Science de La Doua.

Deux explications principales peuvent nous fournir les raisons qui sous-tendent cette satisfaction des usagers. D'abord reconnaissons que cela est lié aux nombreuses années d'Etudes universitaires et donc aux nombreuses fréquentations des bibliothèques d'Etudes et de Recherches. A force de les utiliser les chercheurs finissent par mieux connaître leur centre et en faire un usage efficace.

Dans la deuxième explication, nous estimons que les services d'acquisitions de la section pratiquent une politique d'accroissements et d'abonnements des périodiques qui tient véritablement compte des besoins documentaires spécifiques de la population qu'ils desservent. Nous pouvons, avec quelques réserves, une orientation des collections avec un accent important sur l'aspect "recherche".

Pour acquérir les documents, 40 % des utilisateurs du 2nd niveau passent par les trois fichiers. Mais ils accordent, eux, une préférence au catalogue Auteur. Le fichier matière vient en deuxième position. Par contre, 60 % des enseignants et chercheurs, une fois rentrés dans la bibliothèque, s'adressent directement aux ouvrages sur les rayons.

Nous constatons par ailleurs que les utilisateurs privilégiés des bibliothèques universitaires en l'occurrence les chercheurs traînent avec eux des habitudes acquises au cours de leur formation. C'est en fait ce qui explique que nous ayons une situation-chercheur sensiblement identique à celle des étudiants.

Pour rassembler une documentation 67 % des enseignants et thésards font abondamment usage des répertoires bibliographiques que leur offre la section. Le terminal rend des services à 13 % d'entre eux et le reste du pourcentage, soit 20 % ne l'utilisent pas.

Nous nous sommes laissés dire qu'ils le connaissent mal ou pas. Mais l'argument le plus résistant est sans doute le coût d'investigation ; la recherche automatique des citations bibliographiques nécessite de l'argent qui pour l'instant - c'est regrettable - n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Une bonne partie des chercheurs résolvent ce problème de coût par le recours aux répertoires bibliographiques, aux Catalogues, aux collègues et enfin aux professeurs encadreur. C'est grâce à ces moyens que les chercheurs établissent leur liste de documents.

PRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'INSTITUT
NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE LYON.

L'I.N.S.A. (Institut National des Sciences Appliquées) créé en 1957 occupe une place de choix en France quant à la recherche scientifique et à la formation des cadres du haut niveau spécialisés dans les disciplines des sciences de l'ingénieur. Sa réputation n'est pas à prouver.

Sa bibliothèque, dénommée "Bibliothèque et documentation technique de l'I.N.S.A. de Lyon" et située dans l'un des bâtiments du campus occupe 450 m² soit 0,15 m²/étudiant ce qui montre l'étroitesse de ses locaux par rapport à son importance (évaluée d'après le nombre d'étudiants desservis) ; ces locaux ne représentent que le 1/10 de la surface imposée par les normes françaises.

La bibliothèque s'adresse :

- En priorité aux membres de l'I.N.S.A. : (Enseignants, chercheurs, personnels et étudiants à titre permanent) ou temporaire (stagiaires, étrangers en séjour à l'I.N.S.A., formations permanentes assurées par l'I.N.S.A., etc...) pour tous les services (bibliothèque et documentation).

- Secondairement : (lecteurs autorisés)

- . anciens élèves de l'I.N.S.A.,
- . ingénieurs, enseignants, chercheurs, étudiants extérieurs à l'I.N.S.A.

FONCTIONS REMPLIES PAR LA BIBLIOTHEQUE DE L'I.N.S.A.

A - COLLECTE ET CONSERVATION DE DOCUMENTS

. Collections consacrées essentiellement aux sciences de l'ingénieur et disciplines connexes (Sciences fondamentales, économie, gestion...)

a) Conservés en magasin et accessibles au bureau de prêt :

- 60.000 ouvrages
- 25.000 brochures, rapports techniques, tirés-à-part...
- Plus de 1.000 titres de périodiques (dont plus de 500 en cours)

b) En libre accès dans la salle de consultation :

Plusieurs milliers de documents :

- Bibliographies, ouvrages de référence, dictionnaires, encyclopédies.
- Catalogues de fabricants et notices.
- Numéros récents et dossiers de sommaires des périodiques.

B - COMMUNICATION DES DOCUMENTS

- . Prêt de ses collections.
- . Prêt interbibliothèques.

C - RENSEIGNEMENTS DOCUMENTAIRES (SERVICE DE REFERENCES)

. Assiste et conseille les élèves (et autres utilisateurs sur leur demande) dans la recherche d'informations comme dans la tenue de leur documentation personnelle et la présentation des références dans les publications.

- . Localise et procure les documents que la bibliothèque ne possède pas.

D - PRODUCTION DOCUMENTAIRE

Depuis 1972

- Tous les ouvrages du fonds sont non seulement répertoriés mais analysés et résumés.
- Les principaux périodiques reçus par le service sont dépouillés et les articles sélectionnés sont analysés et résumés.

. Analyses et résumés fait en 1978 :

- ouvrages : 1.995 pour l'année (env. 200 par mois)
- articles de périodiques : en moyenne 400 par mois

N.B. : L'analyse d'un document et la rédaction d'un résumé sont des opérations qui demandent du temps. Ces 400 analyses par mois occuperaient un documentaliste technique à temps plein. Or, actuellement, elles sont faites par le chef de service, en plus des fonctions normales de ce poste.

- Les fiches signalétiques complétées des résumés analytiques et multigraphiées . sont intercalées dans les catalogues mis à la disposition du public dans la salle de lecture (Fichiers par auteurs, titres, matières et fichiers systématiques).

- . sont diffusées dans la publication mensuelle du service "Les Nouvelles de la Bibliothèque" qui, donne également diverses informations concernant l'actualité documentaire, les nouveaux services offerts par la bibliothèque de l'I.N.S.A. ou d'autres services (par exemple, en 1978 : annonce de la possibilité d'interrogation de banques de données à la bibliothèque universitaire).

E - INITIATION DES UTILISATEURS

- . Séance d'initiation par groupes (1er cycle).
- . Séances individuelles (Elèves admis directement et autres lecteurs).

F - FORMATION A L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES ELEVES DE 5ème ANNEE**USAGE DES CATALOGUES A LA BIBLIOTHEQUE DE L'I.N.S.A.**

Les catalogues (ou fichiers) sont-ils indispensables à la bibliothèque ? Ne pourraient-ils pas être remplacés par les bibliographies ?

Avant l'étude de la bibliothèque il serait utile de donner une définition rapide des différents catalogues et de la bibliographie.

Définition du catalogue :

Le catalogue d'une bibliothèque est l'inventaire des documents qu'elle garde en dépôt. Rédigé conformément à des règles normalisées, il détermine la personnalité bibliographique de chaque document. Ce catalogue se présente sous 2 formes :

- imprimé : ayant la forme externe d'un volume que rien ne distingue apparemment des autres livres.
- sur fiches (appelées aussi fichiers) classées par ordres différents et se divisent en :

. Catalogue auteurs et titres anonymes : classé par ordre alphabétique des noms d'auteurs et des titres anonymes des documents et répond à la question suivante : Quelles publications de tel auteur ou quelles éditions de tel texte peut-on y trouver ?

. Catalogue alphabétique de matières : où les fiches sont rangées par ordre alphabétique de rubriques de sujets.

. Catalogue systématique où les fiches sont distribuées dans les sections et sous-sections d'un système choisi de classification des sciences et qui répond à la question suivante : Quels ouvrages peut-on trouver dans une bibliothèque donnée sur telle branche de connaissances ?

Le catalogue auteurs et titres anonymes est un instrument d'identification des documents alors que les catalogues systématiques et alphabétiques de matières sont conçus pour l'information.

Définition de la bibliographie :

Les bibliographies sont des ouvrages de consultation qui se composent de notices rangées dans un ordre déterminé et dont chacune est le signalement d'un texte imprimé. La notice comprend le ou les noms d'auteurs, le titre du texte, son lieu d'édition, son éditeur...

Les textes imprimés signalés dans la bibliographie sont toujours apparentés entre eux, ils sont édités dans le même pays, dans une même langue ou traitent le même sujet.

MODES D'APPROCHE POUR L'ETUDE DE LA BIBLIOTHEQUE

I Observation directe des usagers.

II Enquête.

I Observation directe des usagers

Afin d'aboutir à des résultats plus objectifs, l'enquête lancée à la bibliothèque de l'I.N.S.A. a été précédée d'une observation directe, à des heures précises, des différentes catégories des usagers (étudiants, chercheurs, enseignants). Cette observation consista à suivre la démarche de chaque utilisateur - une fois entré à la bibliothèque - dans la recherche documentaire.

Comme le libre accès n'existe que dans la salle de consultation, on y trouve, outre les bibliographies et ouvrages de référence, la série complète des catalogues (auteurs, titres, alphabétique matière et systématique) des ouvrages et des périodiques conservés en magasin.

La banque de prêt est établie à l'entrée de la salle ce qui facilite la tâche de l'observateur.

Pour plus de précision, l'enquêteur qui se tenait dans le coin de la salle et qui observait attentivement les usagers a été obligé parfois d'intervenir pour les interroger. Cela n'a posé aucun problème vis-à-vis des utilisateurs qui ont manifesté leur intérêt et ont répondu volontiers.

L'observation directe a été faite pendant 15 jours non consécutifs, à des heures où la bibliothèque est la plus fréquentée (vers 16 H à 18 H).

Dans chaque séance l'enquêteur a mentionné le nombre des utilisateurs (enseignants, chercheurs et étudiants) qui sont entrés dans la bibliothèque et ont emprunté des livres ; il a mentionné le nombre d'utilisateurs ayant consulté chaque type de catalogues (auteur, titre, alphabétique matière et systématique) ainsi que le nombre d'utilisateurs qui se sont adressés à des bibliographies :

1. Observation des étudiants

Voici les résultats chiffrés de l'observation

Tableau n° 1

Date	Heure	Nombre de lecteurs consultant				TOTAL
		catalogue : auteur et titre	catalogue : alphabétique matière	catalogue : systématique C.D.U.	bi- blio- gr.	
06/03/79	16 H 30 à 18 H 30	7	13	7	6	33
13/03/79	16 H à 18 H	9	18	8	5	40
20/03/79	15 H 30 à 17 H 30	3	6	11	4	24
23/03/79	16 H à 18 H	7	16	9	5	37
30/03/79	15 H à 17 H	8	15	11	3	37
05/04/79	16 H 10 à 18 H 10	7	19	8	6	40
06/04/79	16 H 30 à 18 H 30	6	14	9	6	35
11/04/79	16 H à 18 H	5	13	6	4	28
25/04/79	15 H 40 à 17 H 40	10	20	13	5	48
02/05/79	16 H 30 à 18 H 30	8	12	8	4	32
03/05/79	16 H à 18 H	7	13	9	4	33
04/05/79	16 H 20 à 18 H 20	5	11	5	3	24
15/05/79	16 H à 18 H	3	10	5	3	21
18/05/79	15 H à 17 H	6	14	8	5	33
21/05/79	16 H 10 à 18 H 10	5	15	10	5	35
		96	209	127	68	500

D'après ce tableau, il est facile de tirer un résultat significatif.

Sur 500 étudiants entrés dans la salle de consultation 432 se sont adressés aux catalogues, soit 85,4 % :

- 209 étudiants se sont adressés au catalogue alphabétique matière, soit 41,8 %.

Les réponses fournies par ces étudiants montrent qu'ils sont de tous les niveaux d'étude : 1er, 2ème et 3ème cycle.

- 127 étudiants, soit 25,4 %, ont consulté le catalogue systématique classé selon la Classification Décimale Universelle (C.D.U.)

Sur ces 127 étudiants : 88 étudiants sont du 2nd cycle, 20 du 3ème cycle.

La recherche de la plupart de ces étudiants est passée d'abord par le thésaurus C.D.U. avant le catalogue systématique. Ce thésaurus donne pour des rubriques de matières l'indice C.D.U. correspondant, ce qui facilite la recherche. Or, d'après les

différentes réponses de ces usagers, beaucoup d'entre eux jugeaient difficile la consultation de ce catalogue et estimaient que leur recherche n'y va pas sans tâtonnement et temps perdu.

- 96 étudiants, soit 19,2 %, sont passés par le catalogue auteur. Les usagers de ce fichier étaient des étudiants de 1er cycle qui sont venus chercher un ouvrage ou un article de périodique sur conseil d'un professeur ou d'un collègue. Parmi eux des étudiants du 3ème cycle avaient lu le signalement du document dans une revue bibliographique.

- 68 étudiants ont consulté uniquement des bibliographies, soit 13,6 %, presque tous étaient du niveau maîtrise et 3ème cycle.

Dans le cas où le même étudiant est passé par plusieurs catalogues en même temps l'enquêteur, sans se contenter de l'observer, lui a posé des questions afin de savoir quel catalogue il préfère consulter en premier lieu, ou bien quel catalogue répond le plus à sa recherche.

Il importe de mentionner que dans la bibliothèque de l'I.N.S.A., à la différence de la plupart des bibliothèques en France, il y a, en plus des 3 catalogues essentiels (auteurs, alphabétique matière et systématique) un 4ème catalogue "catalogue titre", où l'entrée principale se fait au titre des ouvrages et articles de périodiques. Comme ce catalogue n'existe que dans très peu de bibliothèques scientifiques il n'a pas fait ici l'objet d'une étude et a été considéré comme "supplémentaire".

2. Observation des chercheurs

Les chercheurs viennent à la bibliothèque par équipes à des journées et heures très irrégulières ce qui a posé un problème à l'enquêteur qui ne pouvait pas savoir d'avance l'heure de leur arrivée. Pour cette raison, il s'est contenté d'observer et de questionner les 29 chercheurs qu'il a rencontrés pendant les mêmes heures d'observation directe des étudiants.

Selon le mode de la recherche on trouve à la bibliothèque 2 types de chercheurs:

- . Enseignants et "thésards" faisant des recherches individuelles.
- . Des chercheurs qui travaillent en équipe pour des entreprises ayant soumis à l'I.N.S.A. des sujets précis de recherche dont le résultat appartient à ces entreprises.

Sur les 29 chercheurs :

- . 11 se sont adressés au catalogue alphabétique matière en premier lieu.
- . 7 ont consulté le catalogue systématique.
- . 8 ont passé par le catalogue auteur-titre.
- . 3 ont consulté uniquement des bibliographies.
- . 16 ont consulté des répertoires bibliographiques avant de passer à l'un ou l'autre des catalogues, ce qui fait que les mêmes chercheurs ont eu recours aux deux sources d'information documentaire en même temps.

Le pourcentage des chercheurs qui se sont adressés aux catalogues est de 86,2 %

Moyens secondaires d'accès à l'information à la bibliothèque

L'observation directe montre qu'il y a, outre les bibliographies et les catalogues, des moyens secondaires d'accès à l'information qui influent sur le taux d'utilisation des catalogues. Or, certains étudiants empruntaient des livres sans passer par les catalogues. D'autres, tout en arrivant sans référence précise ne consultaient que le catalogue auteur titre.

Une discussion avec le personnel du service a permis de distinguer ces moyens secondaires propres à la bibliothèque :

1. Une liste de documents utiles durant l'année est distribuée aux étudiants du 1er cycle. Sur cette liste, figurent les noms d'auteurs et les titres des ouvrages ainsi que les titres des périodiques jugés essentiels. Pour emprunter ces documents, l'étudiant n'a qu'à chercher la cote dans le catalogue auteur titre.

2. Les pages des titres des nouvelles acquisitions (ouvrages et périodiques) sont photocopiées et affichées à l'entrée de la bibliothèque, ce qui permet d'attirer l'attention des usagers sur les nouveaux titres. La cote qui figure sur la page de titre dispense l'utilisateur de chercher dans les catalogues. Ces photocopies sont affichées dès que le document entre en magasin avant que ses fiches de catalogues soient prêtes.

3. A la banque de prêt sont déposés des photocopies des pages des titres avec les tables de matières des documents portant sur la Mécanique surtout pour les manuels complexes dont le titre n'est pas explicite pour les étudiants du 1er cycle.

II Enquête

Cette enquête, limitée dans l'espace, dans l'échantillon et engagée dans le but de mesurer l'efficacité d'un service, a permis aussi de mieux connaître les besoins des usagers d'une bibliothèque d'étude et de recherche dans leur démarche documentaire.

1. L'échantillon

Le champ géographique de l'enquête est : le Service "Bibliothèque et Documentation Technique de l'Institut National des Sciences Appliquées (I.N.S.A.) de Lyon - 20, Avenue Albert Einstein - VILLEURBANNE.

Importance de l'échantillon

- 250 questionnaires ont été distribués aux différents usagers de la bibliothèque.

La population de référence, ou nombre d'utilisateurs desservis par la bibliothèque est d'environ 4.000 personnes se répartissant ainsi :

. Etudiants inscrits à l'I.N.S.A. pour 1977-1978 pour le cursus de 5 ans.....	2.894	} env. 4.000
(avec les formations permanentes, D.E.A., etc.....	env. 3.000	
. Enseignants, chercheurs, personnels I.N.S.A. divers, env. 500	env. 500	
. Extérieurs (Ingénieurs, enseignants, chercheurs, étudiants, organismes divers).....	env. 500	

2. Le déroulement de l'enquête

Le Vendredi 23 Mars ont été apportés à la bibliothèque les 250 questionnaires.

a) Modes de distribution des questionnaires à l'intérieur de la bibliothèque

- Dépôt d'une partie des questionnaires à la banque de prêt où le personnel du service s'est chargé de les faire remplir par les utilisateurs ; tandis que l'autre partie a été distribuée par l'enquêteur.

- Les réponses aux questionnaires ont été données sur place.

b) Retour des questionnaires

Effectué dans un mois environ sauf pour une vingtaine de questionnaires qui ont été rendus trois semaines plus tard.

3. Le bilan

Questionnaires rendus	223
Dont questionnaires rejetés (insuffisamment remplis)	13
Questionnaires de chercheurs dont	
7 sont en même temps des enseignants.....	27
Questionnaires de "Thésards".....	3
Questionnaires d'étudiants de la 1ère à la	
5ème année.....	180

Dans la partie "Analyse" qui suit les 3 questionnaires des "thésards" ont été groupés avec ceux des chercheurs.

4. Le questionnaire (joint en annexe)

Il comprend 2 parties essentielles :

- La première partie regroupe les questions 1, 2 et 3 ; on obtenait la répartition des usagers par niveau d'études, une indication sur le "taux" de fréquentation de la bibliothèque et les raisons pour lesquelles les usagers y viennent.

- La deuxième partie regroupe les questions 5, 6 et 7 et porte sur l'usage des catalogues et des bibliographies dans la bibliothèque avec l'attitude des enquêtés vis-à-vis des différents catalogues.

L' ANALYSE

1. Profil sommaire des utilisateurs

Sur les 210 enquêtés dont les réponses ont été prises en considération :

- . 180 étudiants
- . 30 chercheurs

2. Fréquentation de la bibliothèque par étudiants et chercheurs

Question n° 2 : Les résultats tirés des réponses à cette question ne seraient significatifs que s'ils étaient mis en corrélation avec les réponses aux autres questions. Comme l'enquête a été faite dans un laps de temps assez étendu, elle a pu toucher les lecteurs qui viennent rarement à la bibliothèque comme ceux qui la fréquentent souvent.

Les résultats sont les suivants :

Tableau n° 2

catégories \ fréquentation	Plus d'une fois	Moins d'une fois	2 à 4 fois
	par semaine	par mois	par mois
Etudiants	92	68	20
Chercheurs	7	21	2

Comme les 2 rubriques de cette question ont été très catégoriques, 20 étudiants ont ajouté la 3ème possibilité : " 2 à 4 fois par mois".

51,1 % des étudiants enquêtés viennent à la bibliothèque plus d'une fois par semaine.

37,7 % viennent moins d'une fois par semaine.

11,1 % viennent 2 à 4 fois par mois.

Ce résultat laisse à penser que les réponses aux questions qui suivront seront, pour la plupart, celles des étudiants qui viennent assez souvent à la bibliothèque et devraient avoir l'habitude de l'utilisation des différents outils bibliographiques.

Quant aux chercheurs :

23,3 % viennent à la bibliothèque plus d'une fois par semaine.

73,3 % viennent moins d'une fois par mois.

6,6 % viennent 2 à 4 fois par mois.

Les chercheurs de l'I.N.S.A. fréquentent assez peu la bibliothèque pour la raison qu'ils reçoivent dans leurs laboratoires chaque mois la liste des acquisitions de la bibliothèque sous forme de notices bibliographiques des documents indexés et catalogués pendant le mois. Il mentionnent les livres qu'ils veulent emprunter sur des bulletins-prêts signés qu'ils envoient avec leurs collègues ou secrétaires ce qui les dispense de venir à la bibliothèque.

Question n° 3 : Pourquoi les étudiants et les chercheurs viennent-ils à la bibliothèque ?

Plusieurs raisons ont été données par chaque enquêté :

Etudiants

- 26 étudiants viennent pour mettre à jour les notes de cours, soit 14,4%
- 85 étudiants viennent pour consulter sur place des documents, soit 47,2%
- 126 étudiants viennent pour rassembler une documentation pour un travail personnel, soit 70 %
- 138 étudiants viennent pour emprunter des livres, soit 76,1 %

Chercheurs

- 19 chercheurs viennent pour rassembler une documentation pour un travail personnel, soit 63,3 %
- 14 chercheurs viennent pour consulter sur place des documents, soit 46,6%
- 25 chercheurs viennent pour emprunter des livres, soit 83,3 %

Il est clair que la consultation sur place des documents ne représente qu'un faible pourcentage par rapport au prêt des livres et périodiques aussi bien pour les étudiants que pour les chercheurs ; la raison qu'on peut donner à ce résultat est l'absence du libre accès pour la totalité du fonds de la bibliothèque.

Il est évident que le libre accès est plus attrayant dans les bibliothèques en général ; mais dans le domaine des bibliothèques d'étude et de recherche il limite l'information. Or l'utilisateur qui entre dans une bibliothèque avec libre accès ne pense pas à consulter immédiatement les catalogues et parfois se contente de chercher uniquement sur les rayons. Mais, comme les ouvrages les plus utiles sont souvent sortis, l'utilisateur ne se rend pas compte de leur existence à la bibliothèque. Quant à la bibliothèque de l'I.N.S.A. où le libre accès n'existe que pour les usuels, l'utilisateur doit obligatoirement passer par les catalogues qui lui signalent la présence de tous les documents de la bibliothèque. Et, si l'ouvrage qu'il veut emprunter est déjà sorti, il s'inscrit

sur la liste d'attente à la banque de prêt ; ce procédé lui permet de l'avoir dès qu'il sera rendu.

Quant aux 70 % des étudiants et 63,3 % des chercheurs qui se sont prononcés pour la rubrique : "rassembler une documentation pour un travail personnel", il n'est pas étonnant d'obtenir ce fort pourcentage puisque cette rubrique exprime l'un des objectifs essentiels des usagers des bibliothèques d'étude et de recherche en général. Ceci fait que ces bibliothèques apparaissent nettement comme des centres de documentation pour satisfaire les besoins documentaires de leurs utilisateurs en égard à leur niveau assez élevé. Dans la plupart des réponses ce motif fut accompagné d'une ou de plusieurs autres raisons : -prêt des livres,
-consultation sur place.

3. L'usage des catalogues et des bibliographies dans la bibliothèque

Question n° 5 : Cette question représente la partie essentielle de notre étude : le mode d'accès à l'information dans la recherche documentaire à la bibliothèque.

Qu'utilisent les différents usagers dans cette recherche ? Est-ce les revues bibliographiques, les catalogues ou bien le terminal ? Dans le cas où ils utilisent les catalogues, lequel répond le mieux à leur besoin ? Serait-ce le catalogue auteur, le catalogue alphabétique matière ou le catalogue systématique ?

Le tableau des réponses recueillies est le suivant :

Tableau n° 3

sources d'information consultées	Catalogues	Pourcentage	Revues bibliograph.	Pourcentage
catégories d'usagers				
Etudiants	180	100 %	62	34,4 %
Chercheurs	30	100 %	27	90 %

Il est à noter que l'enquêteur est intervenu auprès d'un certain nombre d'utilisateurs pour leur définir plus clairement la notion "revue bibliographique" qui leur semblait ambiguë.

En outre l'expression "répertoire bibliographique" qui n'était pas de leur vocabulaire d'usage leur était méconnue bien qu'ils aient déjà utilisé ces instruments de travail qu'ils ont toujours plutôt désignés sous leur titres (ex. : Chemical Abstracts, Bulletin Signalétique...).

Tous les étudiants et chercheurs enquêtés utilisent les catalogues ce qui est la preuve la plus éloquente de leur utilité. Quant aux revues bibliographiques leur taux d'utilisation est élevé chez les chercheurs et assez bas chez les étudiants.

4. Taux de consultation des différents catalogues

Comme il a été demandé à chaque enquêté d'indiquer l'ordre de priorité des différents catalogues ; le tableau suivant montre, pour chaque catalogue le nombre d'étudiants et de chercheurs qui le consultent en premier lieu.

Tableau n° 4

Types de catalogues (Catégories d'utilisateurs)	Catalogue auteur et titre	Pourcentage	Catalogue alphabétique matière	Pourcentage	Catalogue systématique	Pourcentage
Etudiants	10	5,5 %	143	79,4 %	27	15 %
Chercheurs	5	16,6 %	18	60 %	7	23,3 %

a. Usage du catalogue alphabétique matière

- Sur les 180 étudiants et 30 chercheurs

143 étudiants soit 79,4 %

18 chercheurs soit 60 %

utilisent en premier lieu le catalogue alphabétique matière.

- Sur les 143 étudiants qui consultent le catalogue alphabétique matière en premier lieu : 43 le consultent exclusivement.

1) Détail des résultats

- Sur les 27 étudiants qui consultent le catalogue systématique en 1er lieu : 24 étudiants s'adressent au catalogue alphabétique matière en 2ème lieu

- Sur les 10 étudiants qui consultent le catalogue auteur titre en 1er lieu : 8 consultent le catalogue alphabétique matière en 2ème lieu.

- Les 12 chercheurs qui consultent en 1er lieu soit le catalogue auteur titre, soit le catalogue systématique, s'adressent en 2ème lieu au catalogue alphabétique matière.

Ce résultat ne laisse aucun doute que le catalogue alphabétique matière est le plus consulté par les usagers de la bibliothèque. Il reste à se demander :

Pourquoi répond-il le mieux à leurs besoins ?

Avant toute analyse il importe de mentionner quelques réponses données par les usagers auxquels l'enquêteur a posé la question :

- "Facile à consulter".
- "J'y trouve souvent ce que je cherche".
- "Me fournit une information rapide".

2) Interprétation des résultats

D'après les tableaux n° 3 et 4 :

Le taux de consultation du catalogue alphabétique matière est plus élevé chez les étudiants du 1er et 2nd cycle que chez les chercheurs. Or, d'après l'observation directe et la discussion avec les différents usagers, les chercheurs ont plus besoin que les étudiants d'avoir une information exhaustive et courante sur tous les documents parus dans leur domaine de recherche ce qui explique, d'une part le pourcentage élevé d'utilisation des bibliographies chez les chercheurs (90 %) par rapport à celui des étudiants (34,4 %), et d'autre part le pourcentage de 16,6 % de chercheurs qui s'adressent au fichier auteur titre qui est assez élevé par rapport à celui des étudiants (5,5 %). Une fois qu'on a le signalement d'un imprimé (nom d'auteur, titre...) dans une revue bibliographique, pour le repérer à la bibliothèque il suffit de s'adresser au catalogue auteur titre sans recourir au catalogue matière.

A la bibliothèque de l'I.N.S.A., à la différence des bibliothèques universitaires en France, l'indexation matière se fait d'une manière très détaillée ; pour chaque document sont donnés plusieurs vedettes matières représentant tous les sujets traités d'où l'élaboration d'un grand nombre de fiches matières qui peut atteindre 12 à 14 fiches pour le même document.

Les avantages de ce procédé sont :

- I. Les catalogues matières fournissent à l'utilisateur une idée complète sur tous les sujets traités dans les documents du fonds de la bibliothèque.
- II. Précision dans la recherche documentaire : l'indexation matière est faite à partir d'un vocabulaire libre qui s'enrichit au fur et à mesure des progrès de la discipline. Lorsqu'un terme nouveau fait son apparition il est introduit aussitôt dans le catalogue alphabétique matière.
- III. Augmente la probabilité de trouver des documents sur le sujet cherché ; un chapitre dans un volume peut fournir au chercheur une documentation d'extrême importance.

Jusqu'à présent il n'y a pas en France de thésaurus ⁽¹⁾ complet et détaillé dans les différents domaines des sciences et techniques. Les thésauri existants sont très généraux ou très spécialisés et ne répondent pas aux besoins de la bibliothèque. Ce qui fait que l'indexation matière qui permet l'élaboration du catalogue alphabétique matière se fait d'une manière assez disparate ; les termes retenus sont ceux qui apparaissent dans les documents dépouillés. Ils sont toujours nouveaux surtout dans les publications des articles de périodiques ou dans les rapports techniques publiés par les entreprises ayant des laboratoires de recherche. On y trouve aussi le vocabulaire classique des ouvrages techniques.

b. Usage du catalogue systématique (C.D.U.)

Consulté par : 15 % des étudiants (27),
23,3 % des chercheurs (7).

Bien que l'absence du libre accès suppose une meilleure connaissance des catalogues, 30 % des enquêtés n'ont pas compris la signification du terme "catalogue systématique" ni de "C.D.U." ; d'autres, tout en connaissant le principe, ne s'en servent jamais.

Or, sur les 143 étudiants qui utilisent le catalogue alphabétique matière en 1er lieu : 42 étudiants ne consultent jamais le catalogue systématique.

Sachant que les étudiants de l'I.N.S.A. du 1er, 2ème et 3ème cycle ont eu une formation à l'utilisation de la bibliothèque on est amené à se poser les questions suivantes :

Pourquoi le catalogue systématique est-il peu consulté ? Serait-ce à cause d'une formation insuffisante des usagers ? Serait-ce à cause du système de classification choisi ?

Deux causes peuvent être données :

1) Difficulté de consultation

Rien qu'à jeter un coup d'oeil sur les indices C.D.U. qui atteignent parfois jusqu'à 30 chiffres auxquels s'ajoutent des signes de ponctuation complexes, on déduit qu'il est difficile à un usager non-initié de s'y retrouver.

(1)Listes de mots enrichis par leur liaison sémantique. Vocabulaire contrôlé des vedettes matières.

Or d'après une enquête faite en 1976 dans différentes bibliothèques d'étude et de recherche à Lyon, beaucoup d'étudiants estimaient que pour mieux connaître le fonctionnement d'une bibliothèque et, par suite, de ses différents catalogues et répertoires bibliographiques, la visite collective ne suffisait pas. Elle devait être accompagnée de nombreuses visites approfondies individuelles.

Ceci explique le fait que les chercheurs, sensés avoir l'habitude de fréquenter les bibliothèques plus que les étudiants, utilisent le catalogue systématique dans une proportion plus élevée, soit 23,3 %.

Sur les 27 étudiants qui consultent le catalogue systématique en 1er lieu :

16 étudiants viennent à la bibliothèque plus d'une fois par semaine,

7 étudiants viennent à la bibliothèque 2 à 4 fois par mois,

tandis que : 4 étudiants seulement viennent à la bibliothèque moins d'une fois par mois.

Pour faciliter la recherche dans le catalogue systématique, la bibliothèque a créé un thésaurus sous forme de fiches. Sur chaque fiche est mentionné la vedette matière qui correspond à chaque indice de la C.D.U. L'utilisateur consulte d'abord le thésaurus qui lui donne l'équivalence entre le mot matière et l'indice C.D.U. du catalogue systématique qui correspond au document cherché.

Ce procédé doit être appliqué avec beaucoup de précaution. L'utilisateur doit bien tenir compte, dans le thésaurus comme dans le catalogue systématique, des 2 fiches qui sont placées avant et après la fiche consultée pour s'assurer que l'indice fait bien partie de la discipline cherchée.

2) Manque de précision

Dans la classification décimale universelle on ne peut être précis que dans les sujets vieillissants. Car dans le domaine scientifique et technique, de nouvelles branches apparaissent très vite tandis que la mise à jour des nouvelles éditions de la C.D.U. se fait après de longs délais. Donc pour classer un sujet précis on peut savoir dans quelle technique ou science il se trouve mais on ne peut pas aller plus loin.

Avantage du catalogue systématique

Quelque soit le système de classification choisi, le catalogue systématique permet de classer les ouvrages par disciplines selon un ordre hiérarchique qui permet de rassembler les sujets voisins.

Proposition d'un nouveau catalogue

Afin d'éviter les inconvénients des 2 catalogues matières actuels : alphabétique et systématique, il serait souhaitable d'élaborer un thésaurus complet, englobant toutes les sciences et techniques, et surtout "ouvert" où l'on peut introduire les nouveaux mots à condition de marquer leur hiérarchie. Dans ce thésaurus on pourrait trouver en même temps le terme le plus précis, la hiérarchie et les synonymes. Dans ce cas, un seul catalogue matière dont les termes seraient pris du thésaurus (vocabulaire contrôlé) pourrait être établi avec un guide sous forme de fiches de renvoi qui aiderait l'utilisateur en cas où il chercherait à un mot non employé dans le catalogue.

c. Usage du catalogue auteurs

Consulté par : 5,5 % des étudiants, 16,6 % des chercheurs.

Ce catalogue est peu consulté par rapport au catalogue alphabétique matière et au catalogue systématique. Deux raisons peuvent être données :

- A la différence des oeuvres littéraires, un grand nombre de documents scientifiques et techniques est plus connu par son titre que par le nom de son auteur, c'est la cause pour laquelle est établi à la bibliothèque, en plus des trois catalogues essentiels, un catalogue titre assez consulté (ce catalogue ne fait pas ici l'objet de notre étude).

- Le plus souvent, les usagers de la bibliothèque y viennent pour chercher la documentation sur un sujet sans avoir d'avance la référence d'un document précis ce qui les amène à s'adresser à l'un des deux catalogues matières : alphabétique ou systématique, sans qu'ils aient besoin de passer par le catalogue auteur.

En général, les usagers essentiels du catalogue auteur sont :

. Etudiants du premier cycle qui, n'ayant pas encore l'habitude de faire des travaux de recherche, viennent à la bibliothèque avec une référence donnée par le professeur.

. Chercheurs qui consultent les bibliographies avant de s'adresser aux catalogues.

5. Sources des références apportées par les usagers. Question 6 :

Dans le cas où l'utilisateur vient à la bibliothèque avec une référence précise d'ouvrage où l'avait-il trouvée ?

Cette question a été mal comprise or : sur les 180 étudiants : 20 n'ont pas répondu.

Le tableau suivant donne les résultats chiffrés :

Tableau n° 5

Sources des références apportées (Catégories d'usagers)	référence prise dans une revue bibliographique	référence prise dans un catalogue de bibliothèque	référence prise ailleurs	sans réponse
Etudiants	46	66	48	20
Chercheurs	17	5	8	

Ces chiffres peuvent être contestés quant à leur exacte représentativité d'autant que la question a été souvent mal comprise.

28,7 % des étudiants prennent leurs références dans des revues bibliographiques.
56,6 % des chercheurs ont leurs références dans des revues bibliographiques.

Ces réponses viennent confirmer celles de la question 5. Les résultats qu'on peut en tirer sont les suivants :

1) Le taux d'utilisation des revues bibliographiques est toujours plus élevé chez les chercheurs que chez les étudiants.

2) Comme l'étudiant du 1er et 2ème cycle n'a pas souvent besoin d'une recherche exhaustive et courante, il préfère chercher la documentation d'abord à la bibliothèque de l'institut où les livres et périodiques sont à sa portée plutôt que de consulter les bibliographies où les documents signalés pourraient ne pas être à la bibliothèque.

3) Le pourcentage de 41,2 % des étudiants et de 16,6 % des chercheurs ayant pris leurs références des catalogues des bibliothèques montre, encore une fois, que les catalogues, qu'ils soient ceux de la bibliothèque de l'I.N.S.A. ou d'une autre bibliothèque sont plus consultés que tout autre outil bibliographique par toutes les catégories d'utilisateurs et surtout les étudiants du 2ème cycle. Or, d'après la discussion avec quelques enquêtés qui fréquentent souvent les bibliothèques, il a été vu que la présence du libre accès dans les bibliothèques où ces utilisateurs ont pris leurs références et où ils pouvaient chercher directement sur les rayons ne les a pas dispensés de chercher dans les catalogues.

Il va de soi que les réponses à cette question, fournies par les chercheurs nous indiquent en même temps les sources auxquelles ces chercheurs ont eu recours pour établir leurs citations (bibliographies citées à la fin des thèses et travaux de recherche) puisque ces citations ne sont en réalité que les documents auxquels ils se sont référés dans leurs recherches.

Rubrique 3 de la question 6

48 étudiants trouvent leur référence "ailleurs" :

- 8 sur conseil de collègues,
- 17 étudiants ont leurs références données par les enseignants,
- 14 étudiants ont leurs références des bibliographies en fin d'ouvrages ou d'articles de périodiques,
- 2 étudiants ont déjà vu les documents dans les librairies,
- 7 étudiants n'ont pas précisé.

Les 10 étudiants qui consultent le catalogue auteur en 1er lieu sont ceux qui viennent à la bibliothèque avec une référence donnée par les enseignants.

Interprétation des résultats de la question 7

Les réponses fournies nous montrent à quel degré d'une part la bibliothèque et d'autre part les différents catalogues répondent aux besoins des utilisateurs. Ces utilisateurs trouvent-ils souvent les documents qu'ils cherchent ?

- Sur les 180 étudiants :
- 62 trouvent toujours ce qu'ils cherchent,
 - 50 trouvent souvent ce qu'ils cherchent,
 - 68 trouvent quelquefois ce qu'ils cherchent.

Or, sur les 62 étudiants qui trouvent toujours le document qui répond à leur recherche :

- 30 étudiants s'adressent exclusivement au catalogue alphabétique matière
- 23 étudiants s'adressent au catalogue alphabétique matière en 1er lieu
- 6 étudiants consultent le catalogue systématique en 1er lieu
- 3 étudiants consultent le catalogue auteur titre.

Ce résultat prouve, encore une fois, que le catalogue alphabétique matière répond le plus aux besoins des utilisateurs de la bibliothèque.

- Quant aux 30 chercheurs :
- 6 trouvent toujours le document voulu,
 - 15 trouvent souvent le document voulu,
 - 9 trouvent quelquefois le document voulu.

En ce qui concerne le fonds de la bibliothèque on peut conclure, d'après les chiffres ci-dessus, qu'il satisfait la majorité des utilisateurs.

Temps mis pour l'élaboration des catalogues

Afin d'évaluer la rentabilité des catalogues de la bibliothèque, il serait utile, après avoir vu le taux de leur consultation, de calculer le temps mis pour leur élaboration.

200 ouvrages et 400 articles de périodiques environ sont catalogués par mois. Les articles de périodiques catalogués sont autant considérés que les ouvrages parce qu'ils subissent exactement les mêmes traitements.

L'élaboration des catalogues comprend cinq phases essentielles : l'indexation matière, la classification, le catalogage, la dactylographie des fiches et enfin leur reproduction en plusieurs exemplaires tout en changeant la vedette principale.

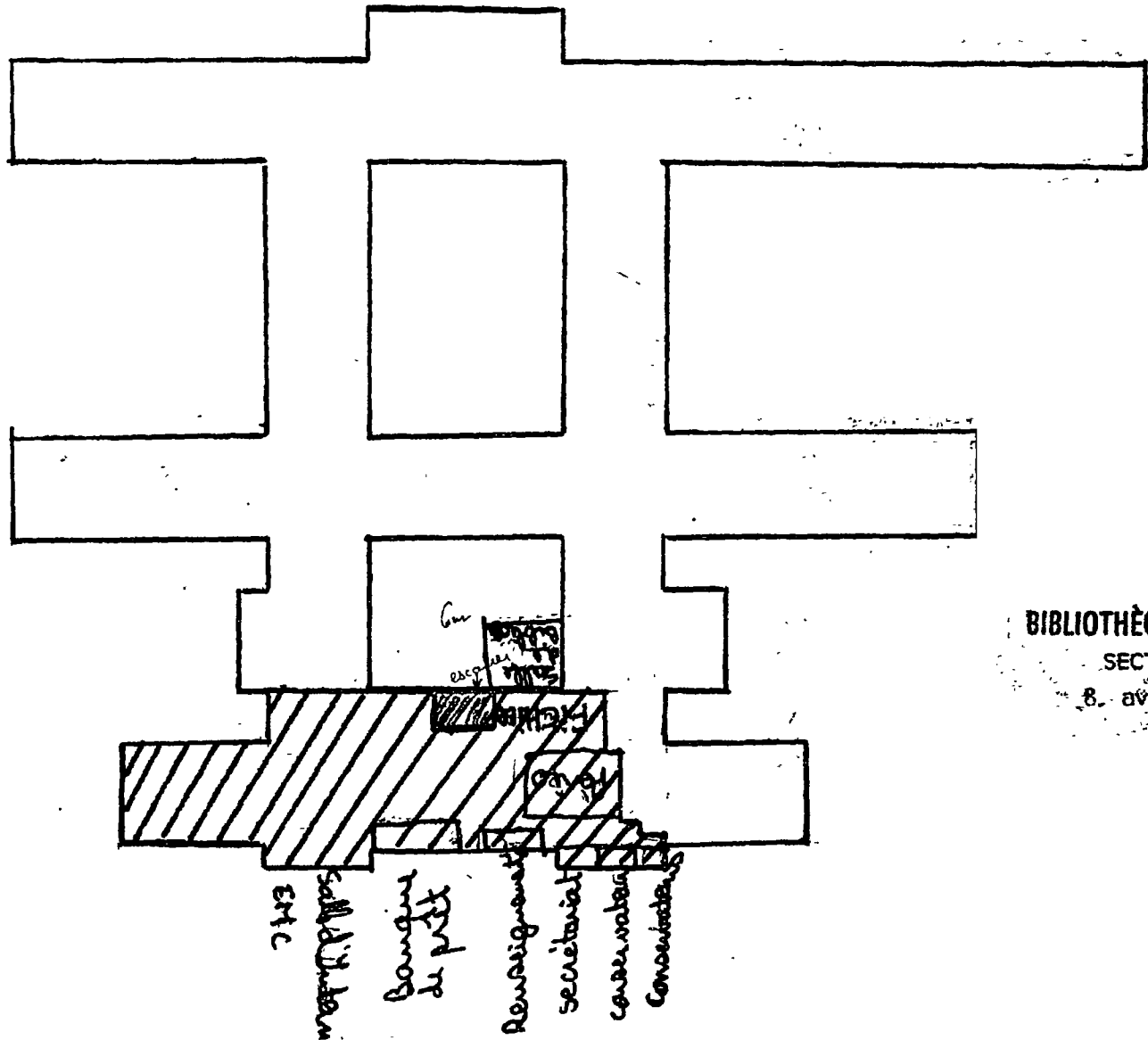
Actuellement ces opérations sont faites par trois fonctionnaires à temps plein : chacune travaille 40 heures par semaine.

Ces fonctionnaires sont : - le conservateur en chef,
- un sous-bibliothécaire,
- une dactylographe.

Donc le temps mis pour l'élaboration des fiches de chaque ouvrage ou article de périodique est de 48 minutes en moyenne.

DE L'ETAGE III DE LA FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE LYON

LES PARTIES HACHUREES SONT CELLES QUI SONT RESERVEES A LA
BIBLIOTHE



BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
SECTION MEDECINE
8, avenue Rockefeller
LYON 8^e

PRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE GRANGE-BLANCHE

La bibliothèque interuniversitaire de Médecine de Lyon, située : 8 avenue Rockefeller dans le quartier de Grange-Blanche (8ème arrondissement), s'étend sur une superficie de 4.425 m² et dessert neuf U.E.R. :

- Faculté de Médecine Grange-Blanche,
 - Faculté de Médecine Alexis-Carrel,
 - U.E.R. de Médecine Lyon-Nord,
 - Faculté de Médecine Lyon-Sud,
 - U.E.R. des Sciences Pharmaceutiques,
 - U.E.R. des Techniques de Réadaptation,
 - U.E.R. de Biologie Humaine,
 - U.E.R. d'Education Physique et Sportive,
 - U.E.R. des Sciences Odontologiques,
- et aussi quelques instituts.

Dans le domaine Rockefeller proprement dit, nous avons :

- Faculté de Médecine Grange-Blanche,
- U.E.R. de Médecine Lyon-Nord,
- U.E.R. des Sciences Pharmaceutiques,
- U.E.R. des Techniques de Réadaptation,
- U.E.R. de Biologie Humaine.

La bibliothèque a été construite entre les deux guerres mondiales en 1931, les locaux sont situés dans les bâtiments de la faculté. Concernant l'effectif des utilisateurs nous avons un potentiel de 13 à 14.000 étudiants et 1.000 chercheurs et enseignants.

Autrefois les neufs U.E.R. se trouvaient à Grange-Blanche, mais pour des raisons de locaux elles ont été dispersées. Nous assistons aussi à une baisse de l'effectif des étudiants qui fréquentent la bibliothèque à cause de l'éloignement des cités universitaires.

Comme toutes les bibliothèques de médecine, la bibliothèque de Grange-Blanche ne s'aligne pas sur les normes de 1962, ces sections médecine ne sont pas concernées par les instructions de 1962.

Les 4.425 m² sont répartis sur trois niveaux :

- une grande salle de lecture,
- deux étages de "magasins".

S'agissant du personnel de la bibliothèque nous avons :

- 4 conservateurs,
- 6 1/2 (1) sous-bibliothécaires, dont un à mi-temps ;
- 4 1/2 dactylographes, dont une à mi-temps ;
- 8 magasiniers,
- 1 femme de ménage à mi-temps.

Le budget de la bibliothèque comprend : la subvention donnée par l'état, la subvention du C.N.L. (Centre National du Livre), les droits de bibliothèque, droits

(1) : 1/2 cela signifie que la personne travaille à mi-temps.

de photocopie, argent de la recherche documentaire automatisée.

La classification adoptée dans les sections médecine-pharmacie est en général la N.L.M.*, parfois le Cullingham et plus rarement la Cando, il arrive aussi qu'on utilise la C.D.U. en Pharmacie. A Grange-Blanche, c'est la classification de la N.L.M. qui est utilisée.

Comment accéder aux documents à la bibliothèque de la section médecine-pharmacie ?

Accès direct

- Usuels classés suivant la classification N.L.M. dans la grande salle de lecture.
- Encyclopédies (E.M.C...) dans la salle des encyclopédies.
- Ouvrages de références.
- Bibliographies (Index medicus, Excerpta medica, chemical abstracts, Bulletin du C.N.R.S...) dans la salle de bibliographie.
- Périodiques : environ 700 périodiques de l'année en cours sont en accès libre, classé suivant la classification de la N.L.M.

Accès indirect

Manuels, ouvrages spécialisés, congrès, thèses, périodiques (sauf année en cours), fonds anciens, sont en accès indirect, c'est-à-dire dans les magasins. Ces magasins sont accessibles exceptionnellement aux thésards, chercheurs et enseignants. La communication sur place ou le prêt de ces documents se fait par l'intermédiaire d'un magasinier, après avoir rempli un bulletin de demande.

Que peut-on trouver dans la bibliothèque ?

Des ouvrages de référence, des bibliographies,
 Des manuels) en prêt,
) en consultation sur place,
 Des sujets d'examens,
 Des ouvrages spécialisés,
 Des thèses, des périodiques.

Documentation automatisée

Un "terminal" est installée à la bibliothèque. Cela permet d'obtenir une bibliographie rapide en conservant avec les ordinateurs. Plusieurs bases de données peuvent être interrogées : Index medicus (Medline) ; Toxline, Cancerline, Cancernet, Excerpta medica, etc...

Prêt interbibliothèque

Si un document n'existe pas à la bibliothèque, il faut s'adresser au prêt interbibliothèque. Grâce à un télex, il est possible de demander le document (ouvrage, congrès, périodique, thèse, photocopie) dans un autre établissement français ou étranger. Depuis le télex, environ 40 % du trafic se fait par télex.

Service photocopie

Des photocopieuses avec monnayeur sont à la disposition des lecteurs : une près des fichiers, deux dans les magasins.

Comment repérer les documents ? Les fichiers.

Ouvrages :

- Catalogue alphabétique "auteur-anonymes" : classe dans un même ordre alphabétique les auteurs ou les titres des ouvrages.

- Catalogue matières (il en existe deux types) :

. Alphabétique matières : classe les ouvrages au sujet précis :

Ex. : Glaucome (1).

. Systématique : classe les ouvrages suivant la classification alphanumérique de la "National Library of Medicine" des

U.S.A. Ex. : WW Ophtalmologie

WW 290 Glaucome.

Voici comment se présente une fiche de catalogue :

Auteur

Cote

	230.786
ETIENNE (Raymond). - Le traitement médical et chirurgical des glaucomes/ par Raymond Etienne,.... - Marseille : Diffusion Générale de Librairie, 1977. - 329 p. : ill. en noir et en coul. ; 27 cm.	
Index p. 319 à 322	
	0

Congrès :

Les fiches concernant les congrès se trouvent classées :

- dans le fichier auteurs-anonymes au titre et éventuellement au nom du congrès,
- dans les fichiers matières : alphabétique et systématique,
- dans les fichiers congrès : géographique, chronologique.

Périodiques :

- Fichier des titres.
- Fichier géographique.
- Fichier matières.

Nous pouvons aussi le Répertoire des périodiques reçus dans le Département du Rhône disponible en permanence à la banque de prêt.

(1) Glaucome : Affection de l'oeil caractérisée par une élévation de la pression oculaire.

Thèses :Thèses polycopiées ou impriméesAvant 1976 :

La bibliothèque recevait les thèses de toutes les universités françaises : consulter les fichiers :

- alphabétique auteurs,
- alphabétique matières (ce fichier est arrêté depuis 1974. De 1968 à 1976 consulter les thésindex Archimbaud).

Depuis 1976 :

La bibliothèque ne reçoit plus que les thèses de l'Université de Lyon. Cependant, elle reçoit les fiches auteurs des thèses soutenues dans toutes les universités et qui sont intercalées dans le fichier auteurs.

Pour une recherche par sujet consulter d'abord les "thésindex Archimbaud" qui paraissent régulièrement depuis 1968. Se reporter ensuite au fichier auteurs qui permet d'identifier plus complètement la thèse, la demander alors :

- thèse de Lyon : à la bibliothèque ;
- thèse d'ailleurs : au service du prêt-interbibliothèque.

Thèses dactylographiées

Elles ne sont pas reçues à la bibliothèque qui en possède seulement les fiches auteurs. Consulter le fichier auteurs des thèses dactylographiées.

Pour se les procurer par prêt-interbibliothèque, s'adresser au bureau de renseignements.

Les lecteurs peuvent emprunter cinq ouvrages à la fois, la durée du prêt est de cinq jours.

Afin d'évaluer le taux d'utilisation des catalogues ou fichiers à la section Médecine-pharmacie, nous avons procédé de deux manières :

- . Observation directe.
- . Distribution de questionnaires.

Dans le paragraphe ci-dessous, nous parlerons de l'observation directe. Cette phase amène l'enquêteur à suivre ou mieux à observer l'utilisateur qui entre dans la bibliothèque et qui se dirige vers la batterie complète des fichiers (catalogue-auteurs et catalogues de matières : alphabétique et/ou systématique) pour une recherche documentaire. Voir quel fichier ou tel lecteur a consulté ? Nous sommes en mesure de dire à la fin de soixante ou cent vingt minutes d'observation, combien de lecteurs se sont par exemple adressés au catalogue-auteurs. L'observation a été faite à différents moments, certaines fois la B.U. était très fréquentée, parfois c'était à des moments où il y avait peu d'affluence. Nous tenons à souligner que cette observation directe ne s'est pas faite pendant des jours consécutifs.

Pour illustrer et appuyer ce que nous avancerons, voici un tableau qui nous donne les résultats chiffrés de nos dix-huit jours d'observation. Nous tenons à dire que les résultats obtenus ne sont pas un corpus assez représentatif de l'ensemble de l'effectif des usagers de la B.U.

Nous nous posons la question suivante : est-ce que les heures pendant lesquelles nous avons effectué l'observation directe correspondent-elles en réalité au

moment où les fichiers sont les plus consultés ? Nous ne pouvons pas affirmer d'emblée que les résultats obtenus sont exacts et partant généraliser la situation. Nous tenons aussi à souligner qu'il s'agit de résultats de dix-huit jours d'observation et à des heures irrégulières.

Tableau de l'observation directe

Date	Temps d'observation	Nombre de lecteurs consultant les catalogues		
		alph. Matière	alph. Auteurs	Systematique
05/02/79	17 H - 18 H	10	7	8
10/02/79	10 H 30 - 12 H	5	6	3
06/03/79	14 H - 15 H 30	12	9	7
10/03/79	11 H - 13 H	15	10	9
14/03/79	16 H - 17 H	6	3	2
17/03/79	11 H 50 - 13 H 15	8	4	3
19/03/79	14 H - 15 H	7	3	3
22/03/79	10 H - 11 H	5	5	1
24/03/79	12 H - 14 H	12	7	4
27/03/79	14 H - 15 H	15	8	3
30/03/79	16 H - 17 H	13	6	2
31/03/79	15 H - 16 H	7	3	2
02/04/79	17 H - 18 H	17	9	5
04/04/79	13 H - 14 H	5	2	2
30/04/79	15 H - 16 H	8	3	4
03/05/79	14 H - 17 H	20	10	11
16/05/79	15 H - 17 H	22	15	9
19/05/79	11 H - 13 H	17	18	10
TOTAL		204	128	88

Lorsque nous analysons les résultats obtenus de l'observation directe, nous constatons tout de suite que le nombre de lecteurs qui ont consulté le catalogue alphabétique matière pendant les dix-huit jours d'enquête, est plus élevé que l'effectif de ceux qui ont consulté le fichier alphabétique auteurs ou le fichier systématique.

- . Fichier alphabétique matière : 48,5 %.
- . Fichier alphabétique auteur : 30,5 %.
- . Fichier alphabétique systématique : 21 %.

Pourrions-nous à partir de cette simple observation tirer des conclusions ? Cependant il faudrait souligner que les résultats obtenus semblent assez révélateurs. En effet, ce ne sont pas les mêmes lecteurs qui vont chaque fois aux fichiers, les fichiers sont consultés par des personnes différentes. Nous avons aussi remarqué qu'un même lecteur pour un ouvrage donné pouvait consulté toute la batterie complète des fichiers de la bibliothèque parce qu'il n'aurait pas tout de suite trouvé ce qu'il cherchait dans le premier fichier qu'il a consulté.

Le pourcentage des lecteurs s'adressant au fichier alphabétique matières est plus élevé que celui des autres fichiers, est-ce parce qu'il est plus facile aux lecteurs en Section Médecine-Pharmacie de retrouver un ouvrage en le cherchant au fichier matières. Pour un lecteur qui voudrait une documentation complète ou des informations sur un sujet donné, il serait préférable qu'il consulte le fichier matière pour avoir tout ce qui a été écrit sur la question, sur le sujet, ces informations seront de

sources diverses, à moins que ce lecteur ait eu avant de venir à la bibliothèque les références ou des renseignements (auteur, titre, etc...) sur l'ouvrage dont il a besoin, dans ce cas il pourra consulter le fichier auteur et/ou auteur-anonymes.

En science, à cause des nombreuses découvertes, les gens écrivent sans cesse, les informations sont très vite périmées aussi. Les lecteurs en section Médecine-Pharmacie peuvent consulter les thèses ou les mémoires de leur prédécesseurs pour compléter leurs informations sur un sujet donné.

On estime que les scientifiques consacrent en moyenne 20 à 25 % de leur travail à chercher des renseignements (1).

Comme nous le mentionnons ci-dessus, nous avons procédé de deux façons pour mieux appréhender le "taux" d'utilisation des différents fichiers à la section Médecine-Pharmacie à Grange-Blanche. Après avoir abordé la méthode de l'observation directe, nous parlerons à présent de la méthode du questionnaire.

Il faudra souligner que cette enquête est limitée dans le temps et dans l'espace, de même qu'en nombre.

L'enquête par questionnaire convenait bien dans le cas qui nous intéresse :

- population assez nombreuse,
- objectif limité à une analyse relativement sommaire.

Le champ géographique de l'enquête était la section Médecine-Pharmacie. S'agissant de la taille de l'échantillon nous dirons que 200 questionnaires ont été distribués. La population de référence est, comme nous l'avons dit, d'environ 13 à 14.000 étudiants et 1.000 enseignants et chercheurs.

Mais il faut ajouter que ces chiffres correspondent en fait au nombre d'étudiants qui sont inscrits dans les neuf U.E.R. dont relève la bibliothèque.

En conséquence, on peut penser que la tranche d'étudiants qui fréquentent la bibliothèque est sans doute, bien inférieure à ces données numériques.

Sur 200 questionnaires distribués, 192 ont été rendus.

. Modes de distribution des questionnaires à l'intérieur de la bibliothèque

- Dépôt des questionnaires dans les endroits stratégiques (banque de prêt, salle des catalogues, etc...).

- Participation du personnel qui a incité les lecteurs à répondre, et souvent individuellement.

- Certains lecteurs ont pris d'eux-mêmes les questionnaires, et ont manifesté leur intérêt jusqu'à engager une discussion avec le personnel à ce propos pour connaître la finalité d'une telle méthode.

. Bilan

Questionnaires rendus.....	192
dont Questionnaires rejetés (insuffisamment remplis).....	30
Questionnaires d'étudiants.....	119
Questionnaires d'Enseignants.....	7
Questionnaires de chercheurs, thésards.....	36

(1) : J.M. LUFKIN, "Reading habits of engineers," IEEE Trans. educ., E-9, 179 (1966).

Ce sont 162 questionnaires sur 192 de rendus qui ont été exploités et analysés. Dans l'interprétation des résultats, même si cela n'est pas dit, chaque fois, il faudra bien tenir compte du fait que sans doute, la plupart des lecteurs qui ont répondu étaient motivés à le faire car certains ont refusé de façon catégorique de le faire quand on le leur demandait. Autrement dit, que l'étude porte sur une frange de lecteurs qui sont en général relativement intéressés par la bibliothèque, le travail qu'on peut y faire.

Le questionnaire

Il comprend deux parties : 1 - Profil de l'enquêté.
2 - Utilisation de la bibliothèque où est menée l'enquête et usage des catalogues (appelés aussi fichiers).

L'ANALYSE

Voici, au préalable, comment se répartissent les 192 questionnaires qui ont été rendus :

Enquêtés par catégorie	Bibliothèque	Médecine-Pharmacie
Enseignants		7
Etudiants		119
Chercheurs et thésards		36
Rejetés		30
TOTAL		192

1. Profil sommaire de la population prise en compte : 162 lecteurs.
2. Répartition par catégorie de lecteurs.

Fréquentation de la bibliothèque

Question 2 : Avant de donner les résultats obtenus pour cette question, nous nous sommes posés la question de savoir s'il y a une relation entre le nombre d'années de fréquentation d'une bibliothèque et l'assiduité ? Au niveau de l'enseignement supérieur intervient le fait que plus les études sont avancées et plus la recherche personnelle devient nécessaire avec pour conséquence le travail en bibliothèque.

Pour une recherche sur la section Médecine-Pharmacie, on obtient les résultats suivants :

Fréquence de fréquentation	catégorie de lecteurs	Etudiants	Chercheurs et thésards	Enseignants
- 1 fois/mois		31	5	0
+ 1 fois/semaine		77	29	5

Nous constatons que pour les trois catégories de lecteurs, la proportion des usagers qui vont plus d'une fois par semaine à la bibliothèque (77 + 29 + 5) est plus élevée que celle des lecteurs qui vont moins d'une fois par mois (31 + 5).

Il est probable que l'enquête a touché plutôt les lecteurs qui viennent souvent à la bibliothèque, puisque celle-ci a été faite sur un nombre de jours limités.

En fait, plus la connaissance de la bibliothèque est grande, et plus la tendance à l'utiliser va croissant.

Pourquoi les étudiants viennent à la bibliothèque

Question 3 : Voyons maintenant pour quelles raisons les étudiants, thésards chercheurs et enseignants viennent à la bibliothèque.

Le graphique de la page suivante nous donne les pourcentages pour les rubriques 1 à 4 de cette question.

Dans notre analyse, comme l'indique le graphique suivant nous aborderons dans un premier temps le cas des étudiants, chercheurs et thésards, et ensuite nous reviendrons sur le cas des enseignants.

Il ressort d'une manière évidente que l'emprunt des livres (rubrique 4) des étudiants et le rassemblement d'une documentation pour un travail personnel (rubrique 2) des thésards et chercheurs atteignent les plus forts pourcentages. Ceci pour diverses raisons :

- préférence pour la bibliothèque, local pratique, calme, où on retrouve des amis (travail de groupe), ambiance studieuse ;
- documents tous à portée de la main (importance de l'accès libre),
- mais aussi ouvrages exclus du prêt, etc...

Ces différences de pourcentage sont dues autant à l'organisation de la bibliothèque (l'accès libre augmente considérablement la consultation sur place) qu'au niveau ou type d'études poursuivies. S'agissant des chercheurs et thésards, nous constatons que la rubrique 2 obtient la première place parmi les quatre rubriques.

- 83,5 % des chercheurs et thésards contre 38,5 % d'étudiants vont à la bibliothèque pour rassembler une documentation pour un travail personnel.

L'incidence du genre de travail demandé est, on s'en doute, capitale dans l'utilisation de la bibliothèque. C'est le cas ici des chercheurs et thésards. Quant aux étudiants, 58 % (plus fort pourcentage) viennent à la bibliothèque pour emprunter des livres que des professeurs leur auraient peut-être recommandés.

En ce qui concerne les enseignants, nous avons un pourcentage de :

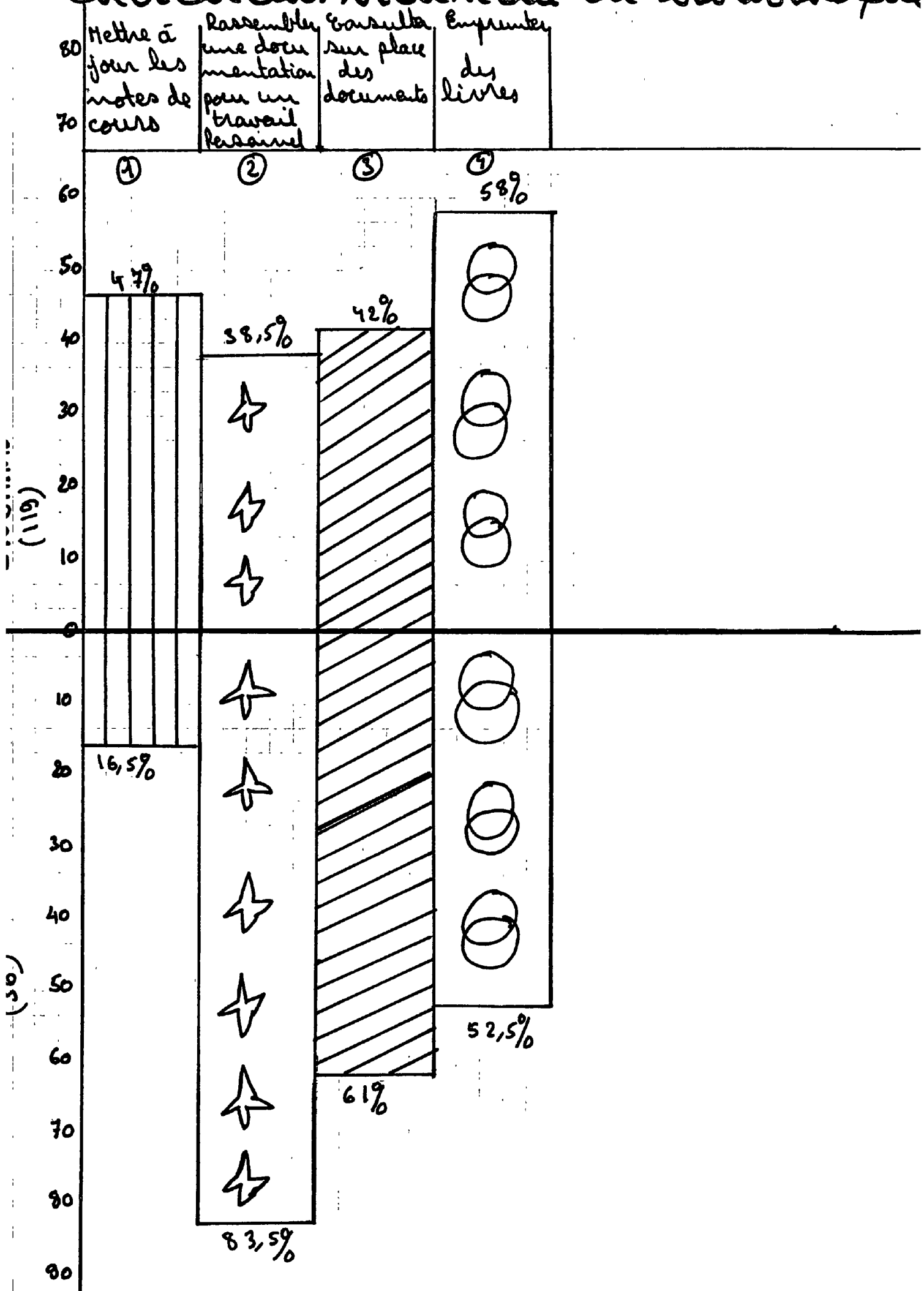
- 43 % pour la rubrique 1,
- 28,5 % pour la rubrique 2,
- 100 % pour les rubriques 3 et 4

Nous avons survolé le cas des enseignants, car l'effectif des enseignants pour notre enquête est très réduit.

Cependant ces quelques constatations mettent en relief, nous semble-t-il, la spécificité de chaque catégorie de lecteurs. Les besoins documentaires sont en étroite liaison avec le niveau et le type d'études.

Pourquoi Les étudiants, thésards et

chercheurs viennent en bibliothèque



Libre-accès et classement

Question 4 : La B.U. de médecine-pharmacie utilise la classification de la National Library of Medicine. La phrase : "Les livres et les documents sont-ils directement à votre disposition ?" Peut-être interprétée de diverses façons :

. Elle peut vouloir dire est-ce que les documents ou les livres qui sont par exemple dans la grande salle de lecture, dans la salle des périodiques, la bibliographie sont en libre-accès, puisqu'à la section médecine-pharmacie nous n'avons pas de libre-accès intégral sauf au niveau chercheur, thésards, enseignants.

. Pour la seconde interprétation, il s'agira de confondre le libre-accès intégral et le prêt, en effet le lecteur dans les deux cas dispose des fonds en magasins.

Sur 119 étudiants :

- 64 % estiment que les livres et documents sont en partie à leur disposition,
- 14 % répondent : "en totalité" à cette question.

Tout dépend de la façon dont ils ont compris la question.

L'utilisation et la connaissance des catalogues

Question 5 : Pourcentage des différents lecteurs qui utilisent les catalogues : sur 119 étudiants, 75,5 % utilisent les catalogues (90 étudiants). Sur 36 chercheurs et thésards, 83 % (30 chercheurs et thésards) utilisent les catalogues.

Sur 7 enseignants, 85 % (6 enseignants) utilisent les catalogues.

Selon les pourcentages obtenus nous pouvons dire que les catalogues (ou fichiers) sont en grand nombre consultés par les lecteurs.

Effectif des différentes catégories de lecteurs et la priorité qu'ils accordent aux différents types de fichiers

Etudiants : - sur 63 étudiants qui consultent le fichier-auteurs :

- . 28 étudiants (44,5 %) accordent la 1ère place au fichier-auteur,
- . 31 étudiants (49,5 %) accordent la seconde place au fichier-auteur,
- . 4 étudiants (6 %) accordent la troisième place au fichier-auteur.

* Fichier matières

Sur 84 étudiants, qui l'utilisent :

- . 66 étudiants (78,5 %) lui accordent la 1ère place,
- . 17 étudiants (20,5 %) lui accordent la 2ème place,
- . 1 étudiant (1 %) lui accordent la troisième place.

* Fichier systématique (selon la classification de la "National Library of Medicine")-Sur 43 étudiants :

- . 2 étudiants (4,5 %) seulement lui donnent la 1° place
- . 5 étudiants (11,5 %) seulement lui donnent la 2° place
- . 36 étudiants (84 %) lui donnent la dernière place.

Chercheurs et thésards

* Fichier auteurs : sur 28 chercheurs et thésards qui utilisent le fichier auteurs :

- . 14 chercheurs et thésards (50 %) lui donnent la 1ère position,
- . 10 chercheurs et thésards (35,5 %) lui donnent la 2ème position,
- . 4 chercheurs et thésards (14,5 %) lui donnent la 3ème position.

* Fichier matières : sur 27 chercheurs et thésards qui l'utilisent :

- . 16 chercheurs et thésards (59,5 %) lui donnent la 1ère place,
- . 10 chercheurs et thésards (37 %) lui donnent la 2ème place,
- . 1 chercheur et thésard (4 %) lui donnent la 3ème place.

* Fichier systématique (N.L.M.) : sur 20 chercheurs et thésards qui l'utilisent :

- . personne ne lui accordent la première position,
- . 6 chercheurs et thésards (3 %) lui accordent la 2ème position,
- . 14 chercheurs et thésards (70 %) lui accordent la 3ème position.

Enseignants

* Fichier auteurs : 2 enseignants le mettent en seconde position.

* Fichier matières : 6 enseignants accordent la première position au fichier matière et un la troisième position.

* Fichier systématique (N.L.M.) : 1 seul lui donne la première position.

Nombre de lecteurs par catégorie utilisant les différents fichiers

Différents fichiers	Catégorie de lecteurs			TOTAL
	ETUDIANTS	CHERCHEURS ET THESARDS	ENSEIGNANTS	
Fichier auteurs	63	28	2	93
Fichier matières	84	27	7	118
Fichier systématique	43	20	1	64

Selon les résultats obtenus, le fichier matières semble être le plus utilisé par les lecteurs. Les résultats du questionnaire rejoignent ceux obtenus par l'observation directe. Le fichier matières est le plus consulté pour les raisons que nous avons déjà évoquées parlant de l'observation directe.

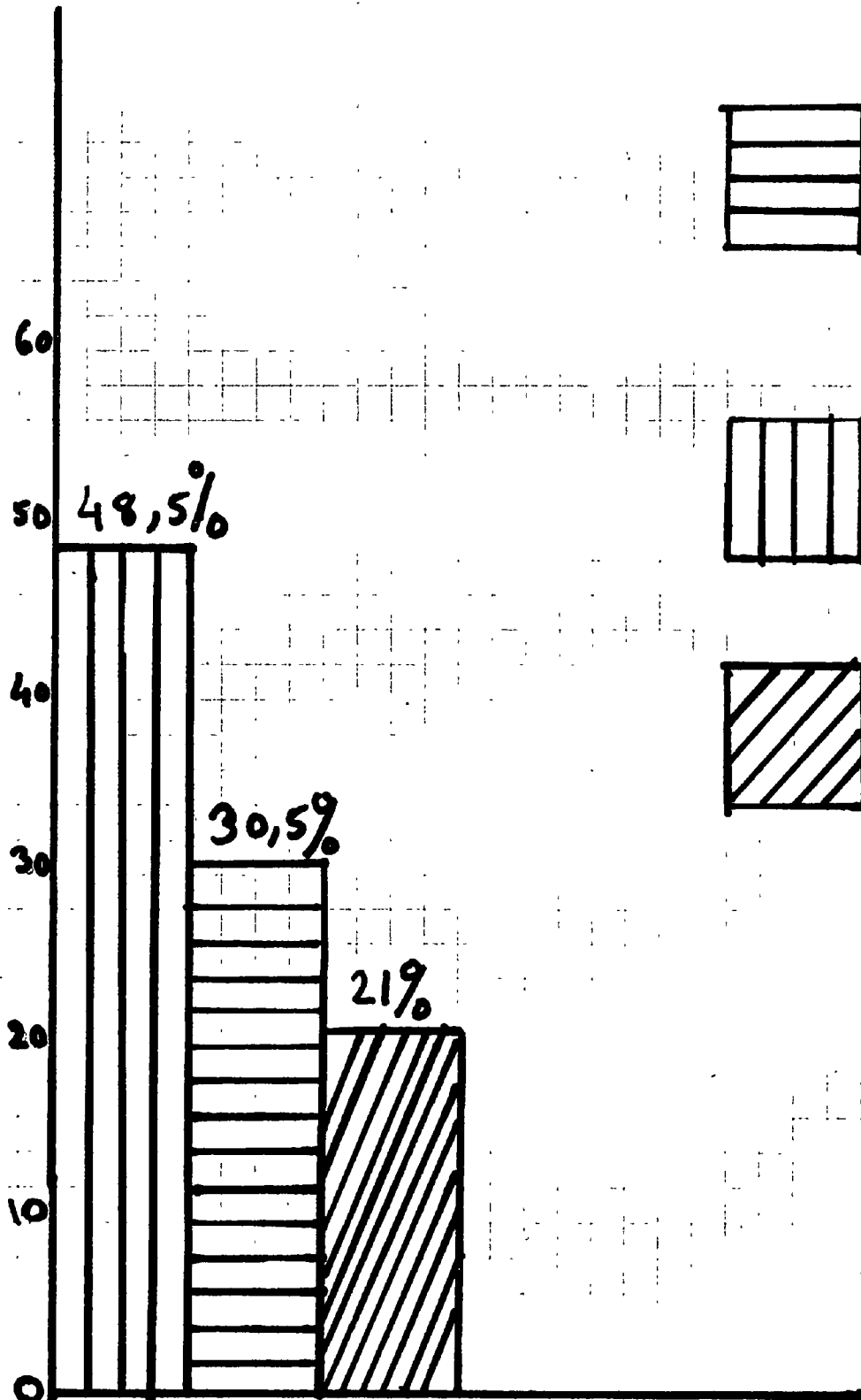
En effet, pour chercher un ouvrage par exemple dans le fichier auteur, il faut avoir avant des informations sur l'auteur.

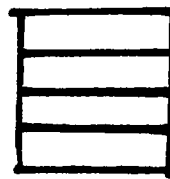
FICHIER ALPHABETIQUE MATIERES: 48,5%


//
//

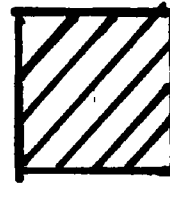
//
systematique

AUTEURS: 30,5%
: 21%



 Letteurs ayant consulté le fichier matières.

 Letteurs ayant consulté le fichier auteurs

 Letteurs ayant consulté le fichier systématique

Facilité de retrouver dans le fichier matières des articles ou des livres sur un sujet précis : la recherche dans les différents fichiers ne vas pas sans tâtonnement et temps perdu quand on a une méconnaissance des catalogues (ou fichiers).

Venons maintenant à la deuxième partie de la question 5.

Sur 119 étudiants :

- 26 étudiants utilisent les revues bibliographiques,
- 64 étudiants ont répondu "Non" à la question.

Un seul utilise le terminal et 81 étudiants ne l'utilisent pas.

A la question de savoir s'ils cherchaient directement sur les rayons, 61 étudiants ont répondu "oui" et 49 étudiants ont répondu "non".

Il apparaît que le terminal est insuffisamment connu surtout par les étudiants. Combien d'entre eux en répondant au questionnaire nous ont pas demandé "Qu'est-ce que le terminal", c'est dire qu'ils ignorent la présence du terminal dans la bibliothèque.

Selon les chiffres obtenus, peu d'étudiants utilisent les revues bibliographiques.

Concernant les 36 chercheurs et thésards et les 7 enseignants :

- . 18 chercheurs et thésards contre 6 enseignants utilisent les revues bibliographiques.
- . 14 chercheurs et thésards contre 0 enseignant ne l'utilisent pas.
- . 6 chercheurs et thésards contre 1 enseignant utilisent le terminal.
- . 27 chercheurs et thésards contre 1 enseignant ne l'utilisent pas.
- . 23 chercheurs et thésards contre 6 enseignants cherchent sur les rayons.
- . 8 chercheurs et thésards contre 0 enseignant ne cherchent pas sur les rayons.

Les enseignants utilisent beaucoup plus les revues bibliographiques et cherchent plus sur les rayons que les étudiants ne le font d'autant plus qu'ils ont accès dans les "magasins" où les ouvrages sont en libre accès. Il est important de parler du système Medlars et le MESH s'agissant des bibliographies en médecine.

Le système Medlars et le MESH

Le Medlars I (Medical literature Analysis and Retrieval System - système d'analyse et de recherche de la littérature médicale) est un système automatisé pour la recherche d'informations bibliographiques, mis au point par la National Library of Medicine en 1961 et devenu opérationnel en 1964.

Le Medlars permet :

a) De publier "l'Index medicus", le "cumulated Index medicus", l' "Abridged Index medicus", la "Bibliography of medical reviews", le "N.Z.M. Current catalog" ainsi que des bibliographies plus spécialisées.

b) D'opérer des recherches bibliographiques rétrospectives à la demande sur des questions parfois fort complexes.

c) De fournir régulièrement, généralement à une cadence mensuelle, aux chercheurs qui les demandent, les listes de références parues sur le sujet dont ils ont précisé le "profil", c'est un service de diffusion sélective de l'information courante.

Le système Medlars cherche à se décentraliser. Il possède plusieurs branches aux U.S.A. (dans les universités de Californie, du Colorado, de l'Alabama, du Michigan, du Texas, du Nebraska et à l'université d'Harvard), en Australie et en Europe (Grande-Bretagne : National Lending Library, Stockholm : Karolinka-Institute, Paris : I.N.S.E.R.M.). D'autres organismes envisagent de s'y rattacher comme l'O.M.S. à Genève, mais veulent attendre que le système Medlars I, qui n'est pas exempt de critiques, soit remplacé par le système Medlars II qui doit rendre la recherche plus efficace.

Le MeSH

La base du système Medlars est constitué par un thésaurus de mots-clefs sélectionnés, appelé MeSH (Medical Subject Heading). Il faut souligner que le MeSH est un langage documentaire.

Question 6 : Les étudiants ont les références d'un ouvrage ou d'un article de périodique par le biais d'un professeur ou d'un camarade, par des renseignements obtenus à la banque de prêt ou auprès des bibliothécaires ou dans la bibliographie des professeurs, soit dans un ouvrage déjà lu, soit dans des revues médicales, ou parfois ce sont des références obtenues en lecture sur place, soit dans un fichier d'internat ou le Current contents, chemical Abstracts, etc...

Pour les chercheurs, thésards et enseignants, ce sont des références prises dans : d'autres thèses, des revues médicales, les autres bibliographies, bibliographies de périodiques récents, Index Medicus, Excerpta Medica, références donnée par un patron ou un texte de l'E.M.C. (encyclopédie médico-chirurgicale), référence de seconde main, life sciences, Bulletin du C.N.R.S., article original, etc

Dans les deux cas, les sources d'information sont à peu près les mêmes. Les catalogues de bibliothèque semblent être peu utilisés.

Question 7

40 étudiants contre 15 chercheurs et thésards et enseignants disent qu'ils trouvent toujours ce qu'ils cherchent dans la bibliothèque.

65 étudiants contre 31 chercheurs, thésards et enseignants ont répondu quelquefois.

2 chercheurs seulement ont répondu rarement.

Les étudiants doivent trouver en grande partie les ouvrages de base à la bibliothèque. Le niveau supérieur qui est un domaine spécialisé, il n'est pas facile d'avoir tous les ouvrages spécialisés propre à un domaine bien déterminé.

Dans la dernière partie de notre étude sur la section Médecine-Pharmacie, nous parlerons de la mesure ou de l'évaluation du temps de traitement des documents voir catalogage, indexation, etc...

L'enquête sur le catalogage et l'indexation a été faite tout le long du mois d'Avril, mais nous tenons à souligner qu'il est très représentatif et après quelques vérifications, il ressort que le résultat obtenu pour le mois d'Avril est le même que celui des autres mois.

Enquête sur le catalogage et l'indexation

PERSONNEL

	Conservateurs et assimilés	S/Bibliothécaires et assimilés
Nombre de postes	4	5 1/2
Nombre de personnes	4	6
Nombre total heures travail/mois	181 H 30 mn	117 H 10 mn
Nombre de personnes employées au catalogage	3	3
Nombre total heures catalogage/mois	6 H 10 mn	62 H 20 mn

A - Monographies

	Tâches en heures		Nombre de documents traités	Total heures
	Conservateurs	S/Biblioth.		
CATALOGAGE Auteurs	Vérification	FR : 40'	40	2 H
		ETR : 30'	28	1 H 25'
	Description bibliogr.	FR : 2 H	40	20 H 40'
		ETR : 1 H 30'	28	15 H 35'
	TOTAL	FR : 2 H 40'	40	22 H 40'
		ETR : 2 H	28	17 H
INDEXATION	Vérification		136	23 H
	Indexation	FR : 26 H 40'	80	26 H 40'
		ETR : 24 H 20'	56	24 H 20'
	TOTAL		136	51 H
Dactylo éventuellement				
TOTAL		134 H 20mn	204	204 H 20mn

68 doc. S/Bibl.

N.B. les ouvrages de laboratoire n'ont pas été comptés.

136 doc. Conservateurs

B - Thèses et mémoires

		Tâches en heures		Nombre de documents traités	Total heures
		Conservateurs	S/ Biblioth.		
CATALOGAGE Auteurs	Vérification	FR:			
		ETR:			
	Descript. bibliogr.	FR:			
		ETR:			
	TOTAL	FR:	11 H 20'	107	11 H 20'
		ETR:			
INDEXATION	Vérification				
	Indexation	FR:			
		ETR:			
	TOTAL	FR:	5 H 10'		5 H 10'
		ETR:			
Dactylo éventuellement:			3 H 50'	73	3 H 50'
TOTAL			5 H 10' : 15 H 10'	107	20 H 30'

C - Périodiques

		Tâches en heures		Nombre de documents traités	Total heures
		Conservateurs	S/ Biblioth.		
CATALOGAGE Auteurs	Vérification	FR:	1 H	3 H	60
		ETR:	30'	1 H	20
	Descript. Bibliogr.	FR:		9 H	60
		ETR:		3 H	20
	TOTAL	FR:	1 H	12 H	60
		ETR:	30'	4 H	20
INDEXATION	Vérification		7 H		80
	Indexation	FR:	9 H		60
		ETR:	3 H 30'		20
	TOTAL	FR:	14 H		60
		ETR:	5 H 30'		20
Dactylo éventuellement:					
TOTAL			42 H : 32 H	80	74 H

Remarques concernant l'enquête sur le catalogage et indexationCatalogage Auteurs-Anonymes

Rédaction de la notice, avec description bibliographique et vedettes auteurs et anonymes.

Indexation :

1) Indexation Matière : établissement des vedettes matières.

2) Indexation systématique et cotation : indication de l' (ou des) indice(s) systématique(s) et de la côte.

Pour chacune de ces deux étapes du catalogage, il a été prévu une case "vérification" qui correspond aux recherches destinées à vérifier la compatibilité des vedettes et des indices avec ceux qui existent déjà dans les fichiers de la bibliothèque.

A - Monographies :

Pour les besoins de l'enquête, il a été décidé arbitrairement que les séries de compte-rendus, de rapports d'institutions privées ou publiques et de congrès, les collections sont considérées comme des monographies.

D'autre part, les opérations d'inscription sur les registres d'inventaire ne sont pas considérées comme faisant partie du catalogue.

C - Périodiques :

Les opérations de bulletinage ne doivent pas être prises en compte dans le cadre de cette enquête.

STATISTIQUES ANNUELLES : 1977ACQUISITIONSA) ACHATS :

	<u>en cours</u>	<u>titres</u>	<u>volumes</u>
- Ouvrages du fonds général		242	274
- Brochures		3	3
- Collections	57	57	48
- Congrès (collections)	26	26	24
- Congrès (ouvrages)		10	10
- Suites	49	49	61
- Suites antérieures à 1969	15	15	84
- Ouvrages pour Sud-Ouest		26	29
- Congrès (ouvrages) pour Sud-Ouest		00	00
- Suites pour Sud-Ouest	5	5	00
		<hr/>	<hr/>
		433	533

B) <u>DONS</u> :	<u>en cours</u>	<u>titres</u>	<u>volumes</u>
- Ouvrages du fonds général		237	282
- Brochures		53	53
- Collections	17	17	97
- Congrès (collections)	9	9	15
- Congrès (ouvrages)		33	35
- Ouvrages pour Sud-Ouest		39	49
- Suites	7	7	7
- Congrès (ouvrages) pour Sud-Ouest		6	6
- Titres et travaux	1	1	382
- Mémoires d'audio-phonologie	2	2	94
- Mémoires D.E.R.B.H.	1	1	20
- Suites antérieures à 1969		00	00
- Suites pour Sud-Ouest	2	2	5
		<hr/>	<hr/>
		407	1.045
TOTAL GENERAL DES ACQUISITIONS		840	1.578

N.B. : Les statistiques sont faites avec un an de retard.

ACQUISITION pour 1978

Date : 04/01/1978 au 19/12/1978.

Pour ces acquisitions, il s'agit plutôt d'ouvrages isolés

Achats : 1.130

Dons : 178

Selon les statistiques, la section Médecine-Pharmacie a reçu moins de dons dans le courant de l'année 1978.

Conclusion partielle

Toutes les bibliothèques médicales françaises reçoivent le fichier Rhecort qui représente une sélection faite par le professeur HERAN, des meilleurs articles en français sur des sujets importants, et ce fichier permet de répondre à de nombreuses questions de pratique médicale courante. Toutefois, il a paru nécessaire de le compléter et certaines bibliothèques ont constitué un fichier de dépouillement d'articles de périodiques français telles Clermont-Ferrand, Nancy, Reims, Paris C.H.U. Necker.

Ces expériences sont probantes, car ces fichiers sont très consultés par les internes des hôpitaux et pourraient rendre de grands services aux médecins s'ils les connaissaient.

Pour celui qui participe à la recherche, des outils plus sophistiqués peuvent être nécessaires. Quelques bibliothèques, de Paris et de province, firent alors part de leur méthode, en insistant sur le dialogue, soit pour l'initier au maniement des instruments bibliographiques traditionnels, soit pour l'aider à interroger les différents réseaux documentaires automatisés. Par exemple, Nice explique comment a été

adopté le réseau Medline, effectué le choix d'un terminal et prévu les extensions locales de ce réseau. Nancy fait une analyse en comparant Madline avec un autre réseau pluridisciplinaire, français celui-là, le système Pascal du C.N.R.S. et parle de quelques réseaux ponctuels opérationnels tel que SABIR pour la cancérologie, ou le Visual science information pour l'ophtalmologie.

Les guides bibliographiques traditionnels ne sont plus d'une grande utilité, car ils ne fournissent pas le moyen d'accéder facilement aux sources vraiment importantes. Il faut recourir à des systèmes automatisés de dépistage de l'information. Actuellement, ce que les chercheurs désirent réellement, c'est bénéficier d'un système qui leur signalera tous les jours les dernières publications relatives aux sujets qui les intéressent.

Mettre l'accent, comme on le fait aujourd'hui, sur les aspects mécaniques des opérations d'acquisition et de catalogage, c'est non seulement oublier l'importance capitale que présente l'utilisation des collections, mais encore ne pas comprendre qu'en matière de communication des documents il faut faire une place au système du "libre service".

La National Library of Medicine

La National Library of Medicine dont le siège est à Bethesda, dans le Maryland, près de Washington, fondée en 1836 et connue antérieurement et successivement comme "Library of the Surgeon General's Office", "Army Medical Library" et "Armed Medical Library", est un organisme officiel dépendant de l'U.S. Department of Health, Education and Welfare. Rassemblant à peu près tout ce qui se publie en médecine dans le monde entier, elle possède des services de bibliographie et de recherche, de traduction, d'histoire d'art, une collection iconographique. Mais elle est célèbre par ses publications qui comptent parmi les plus importantes réalisations sur le plan international. La variété de ces publications est rendue possible par l'automatisation de la bibliothèque, basée sur le système Medlars et Medline.

CONCLUSION GENERALE

Après l'étude de nos différents établissements, nous arrivons au terme de notre travail pour la présentation globale des résultats obtenus. Nous tenterons de faire ressurgir le rôle et l'utilité des fichiers, de montrer s'ils font l'objet d'une utilisation efficace. Nous creuserons notre analyse afin de faire un certain nombre de propositions pratiques qui iraient dans le sens d'une amélioration des services rendus par les salles de références et les catalogues sur fiches.

Nous essayerons de passer en revue toutes nos méthodes d'approche notamment l'observation directe des comportements des étudiants et chercheurs devant l'ensemble des fichiers, l'enquête et l'étude statistique sur le temps de traitement des documents. Notre travail consistera à relever les cas de similitude et de différence.

Au vue des statistiques, nous constatons et d'une manière générale que plus de 60 % des étudiants observés s'adressent au fichier matière dans leur recherche d'information. Le cas se présente autrement à La Doua et en Médecine-Pharmacie. Les étudiants de ces centres n'utilisent pas dans les mêmes proportions le fichier auteur-titre. Le pourcentage dans la bibliothèque de Médecine se situe autour de 52 % ; à la section Sciences de l'Université Claude-Bernard, il est de 12 % seulement. Le taux d'utilisation de ce catalogue à l'Institut National des Sciences Appliquées est légèrement plus important que celui de La Doua : 19,2 %.

La faiblesse d'utilisation du fichier Auteur-Anonyme à Lyon I ne s'explique que par la pratique dans la section du libre-accès. La situation se généralise dans les trois établissements quant à la consultation du catalogue systématique. Elle est estimée à 25,4 % à l'I.N.S.A., à 45 % en Médecine-Pharmacie et pratiquement nulle à La Doua.

Au niveau des chercheurs et enseignants, les habitudes semblent différentes de celles des étudiants. A la bibliothèque de l'I.N.S.A., nous notons une légère préférence, par rapport aux autres fichiers, du catalogue matière. Par contre, à la section Sciences de l'Université Lyon I, la tendance est plus prononcée pour le fichier Auteur titre anonyme et en Médecine-Pharmacie 76 % des chercheurs le préfèrent.

Dans le même ordre d'idées, les thésards de l'Institut National des Sciences Appliquées cherchent avec la même ferveur dans le catalogue-titre auteur et dans le fichier systématique leur documentation. La différence est de deux (2) chercheurs. Elle est donc négligeable. Notre observation physique offre une photographie quasi semblable à Lyon I. La constatation nous montre que les chercheurs et les professeurs se penchent plus vers les fichiers auteur-titre et systématique avec la même ardeur.

Quels sont les résultats globaux obtenus à partir de notre questionnaire ? Après le dépouillement des réponses nous nous sommes rendus effectivement compte que l'enquête confirme dans une large mesure les conclusions de nos observations directes. Nous pouvons dire, et ceci est valable pour nos trois bibliothèques, qu'il y a une grande utilisation du fichier matière (les raisons ont été données dans nos développements précédents). Au contraire, nous révélons à l'opposé la mauvaise utilisation ou la méconnaissance du fichier systématique.

Par rapport aux chercheurs, les étudiants se réfèrent très peu aux répertoires bibliographiques uniquement pour compléter leur documentation. Nous estimons à 80 ou 90 % le nombre de thésards qui font appel aux bibliographies. Cela explique parfaitement leur penchant pour les fichiers auteur-titre.

Reconnaissons aussi qu'à l'instar des étudiants, les chercheurs et enseignants exploitent faiblement (nettement en dessous de la moyenne) les nombreuses possibilités d'information qu'offre le fichier systématique (C.D.U. ou N.L.M.). Une amélioration s'impose.

Mais qu'est-ce qui pousse les étudiants, les chercheurs et les enseignants à fréquenter les bibliothèques ? Ils évoquent 4 raisons principales. Aucun d'entre eux n'a mentionné se rendre dans sa bibliothèque pour se chauffer, se protéger contre l'hiver ou rencontrer sa petite camarade, son petit compagnon. Ils affirment variablement s'y retrouver pour consulter sur place des ouvrages (étudiants 47,2 % I.N.S.A. ; Section-Science 3 % ; Médecine-Pharmacie : 42 %) utiliser les machines photocopieuses (abondante utilisation par les chercheurs).

Les utilisateurs des bibliothèques universitaires y vont pour deux autres raisons : 70 % des étudiants de l'I.N.S.A. et 48 % de la Médecine-Pharmacie y rassemblent leur documentation personnelle. Nous retrouvons sensiblement la même proportion chez les chercheurs (I.N.S.A. 63,3 % ; Médecine-Pharmacie 83 % ; La Doua 80 %).

Dans les 3 établissements où sont faits les études nous constatons que 83 à 85 % des utilisateurs s'y rendent pour obtenir des emprunts d'ouvrages. Remarquons enfin au passage que compte-tenu de l'inexistence du libre-accès, la consultation sur place est faible. Cela donne un taux plus élevé de livres empruntés à l'I.N.S.A. et à la Pharmacie.

A quoi servent en principe les fichiers de bibliothèques ? A partir de nos recherches nous situerons les rôles des catalogues sur fiches et tenterons de mesurer leur efficacité.

Dans une bibliothèque d'étude et de recherche existent officiellement cinq (5) fichiers :

- 1) Auteur-titre anonyme
- 2) Matière
- 3) Systématique

Ces trois premiers fichiers sont mis directement à la disposition des usagers de la bibliothèque. Viennent ensuite deux (2) autres qui sont réservés à usage interne.

- 4) Fichier topographique
- 5) Fichier d'autorité-matière

Si la coexistence des cinq catalogues est maintenue jusque maintenant, c'est certainement parce qu'ils remplissent des fonctions différentes et ont des finalités propres.

En tant qu'instruments documentaires, les trois premiers fichiers permettent de satisfaire un besoin qui se résume en deux questions principales :

1. Un utilisateur possédant des références sur Auteur, titre d'un ouvrage se demande si le document en question se trouve dans la bibliothèque.
2. Un utilisateur faisant une recherche sur un sujet donné, mais ne possédant pas d'indications de documents se demande aussi si les périodiques et livres acquis par la bibliothèque traitent ou donnent des informations sur le sujet.

Comme nous pouvons le voir, les catalogues servent à localiser un document, à la différence des répertoires bibliographiques. Les bibliographies sont des listes d'ouvrages, d'imprimés produits dans le monde ou dans un pays. C'est en quelque sorte un inventaire de la production éditoriale, mais il ne permet pas d'acquérir sur place un ouvrage.

Le fichier topographique comme son nom l'indique remplit aussi une fonction de localisation, une détermination exacte de l'emplacement d'un ouvrage sur les rayons. Il donne une situation très précise de l'ouvrage dans une salle d'accès libre ou dans un magasin.

L'accès aux documents par l'intermédiaire du fichier topographique semble dans ces conditions plus aisé. Dans le cas précis de la bibliothèque de l'Université Claude-Bernard, il est souhaitable qu'il prenne la place du fichier systématique encore impénétrable. Cette application réduirait les frais de fiches et diminuerait sensiblement les tâches des bibliothécaires. Elle permettrait de dégager de la place dans la bibliothèque.

Un autre avantage est qu'il facilite la vérification des ouvrages quant à leur emplacement sur les rayons. A la fin de l'année avec l'aide du registre d'inventaire des collections le recollement se fait dans un temps très court. Signalons que cette proposition reste surtout valable au niveau étudiant.

Le fichier d'Autorité-Matière serait d'un apport judicieux si dans le cas des communications indirectes des documents, il est conçu comme un thésaurus et complétant le fichier systématique si les responsables des bibliothèques optent pour son maintien.

Le système existe actuellement à la bibliothèque l'Institut National des Sciences Appliquées. Il répertorie des notions et des termes et retient en face les indices correspondants. Il est mis à la disposition du public. Cette méthode diminuerait en partie l'aspect professionaliste et énigmatique du fichier systématique.

L'abandon de ce fichier n'est pas envisageable au niveau chercheur. Il a la propriété de mettre ensemble les notions voisines. Il offre la possibilité au chercheur d'orienter ses investigations.

Outre l'utilisation optimale du catalogue de sujets, les lecteurs sont préparés à la compréhension d'un langage documentaire automatisé.

Tenant compte du coût des fichiers, du temps accordés au traitement des documents et après une estimation à peu près exacte des préférences et des habitudes, nous continuerons à faire aux uns et aux autres des propositions que nous jugeons pratiques.

L'accent doit être continuellement mis sur la formation des utilisateurs. Les bibliothécaires et conservateurs doivent faire des efforts pour trouver une pédagogie adéquate. Nous entendons que pendant les deux premiers mois de l'année universitaire une place, dans l'emploi du temps des Unités d'Enseignement et de Recherche (U.E.R.), soit aménagée aux Conservateurs pour donner un panorama magistral de leur bibliothèque et faire de légers travaux pratiques bibliothéconomiques.

Ce cours doit être accompagné tout au long de l'année de visites organisées par petits groupes d'étudiants du 1er cycle. L'observation nous montre que ce sont les lecteurs les plus habitués à la bibliothèque qui arrivent à consulter rentablement le fichier systématique. Cette série de visites peut se faire sous la conduite des bibliothécaires.(1)

(1) Bibliotechniciens au Québec ou s/bibliothécaire en France.

Par ailleurs, en attendant la démocratisation des banques et bases de données factuelles et textuelles et leur intégration dans la vie des chercheurs et étudiants, les bibliothèques doivent être dotées d'agréables salles de références : agréables d'un point de vue esthétique et surtout pour leur capacité d'informations scientifiques, techniques, économiques et sociales. L'un des indexeurs se doit d'être en permanence dans la salle pour donner tous les renseignements nécessaires. Les salles de références ou d'information formeraient une unité architecturale avec les éventuelles salles d'interrogation de terminaux. (1)

Il faut également rappeler le rôle déterminant que doit jouer l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, l'institution chargée de la formation. Le programme de l'Ecole doit déboucher sur une formation plus pratique. Le côté pragmatique dominerait les connaissances théoriques, elles aussi utiles. Il est malheureux de constater que l'enseignement de la bibliographie n'occupe qu'une faible partie de l'emploi du temps annuel. Et puis les interventions des enseignants se révèlent trop descriptives et pas du tout concrètes.

Les cours magistraux doivent être suivis de Travaux pratiques ou dirigés de recherche et de manipulation des outils. Pour être efficace, les travaux en bibliographie seraient entrepris sur toute la période de formation.

Pour rendre d'appréciables services aux chercheurs, aux étudiants et aux futurs conservateurs, l'Ecole doit éviter la spécialisation en matière de bibliographie :

- Sciences Exactes et techniques,
- Sciences biomédicales,
- Sciences juridiques et sociales,
- Sciences Humaines,

car il est pratiquement impossible, à chacun des élèves, de savoir à priori son orientation, le service dans lequel il est appelé à servir. Nous pensons que c'est leur rendre d'énormes services que de leur faire pratiquer la quasi totalité des bibliographies existantes.

Le programme de l'Ecole d'autre part accorde très peu d'importance au chapitre traitant de la formation des lecteurs. Un cours précis est à déterminer, ainsi que des études d'espèce portant sur les 3 sortes de bibliothèques. Nous pensons que c'est la seule manière de sensibiliser les futurs professionnels et de les armer pour une formation adéquate.

Nous concluons que la formation est donnée à la hâte (1 an) et les problèmes par largement abordés. Et le retard, en matière de bibliothéconomie, accusé par la France par rapport aux autres pays occidentaux n'est que la résultante de cet état de faits.

Revenons à nos divers établissements pour dire qu'à la Section de La Doua le travail de traitement des documents est encore humainement possible et faisable par une équipe comprenant 2 sous-bibliothécaires, un conservateur et une dactylographe.

Il est souhaitable d'augmenter l'effectif actuel (7) de la bibliothèque de l'Institut National des Sciences Appliquées. Et cela compte-tenu du nombre des utilisateurs et de la masse des documents à traiter.

(1) Automatisation des B.U. (DICA et Service des bibliothèques).

A la bibliothèque de Médecine-Pharmacie, on peut opérer une fusion du service des monographies avec celui des thèses. Dans les 3 bibliothèques étudiées, cette compression permettrait d'avoir en permanence quelqu'un dans les salles d'information.

Sur le plan purement financier, la suppression dans les bibliothèques d'étude et de recherche du fichier systématique très peu utilisé par les étudiants, constituerait un apport financier pour l'acquisition de certains documents utiles, jusqu' alors suspendus par défaut de moyens.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - ADAMS (Joan Titley). - Library trends : health sciences Libraries/Joan Titley Adam. - Illinois : University of Illinois. Graduate school of Library science, 1974. - ; x cm.
- 2 - ARCHIMBAUD (J.). - Bibliographie et recherche documentaire en Médecine et Pharmacie. - Paris : Sandoz.
- 3 - DAUMAS (A.). - "Comment préparer les lecteurs à mieux utiliser les bibliothèques" in : Bulletin des Bibliothèques de France, 1974. n° 4, p. 213-228.
- 4 - DOCUMENTATION et BIBLIOTHEQUE/Association pour l'Avancement des Sciences et des Techniques de la documentation ; dir. Hubert Peron. - Montréal : ASTED, 1978. (vol. 24, n° 3). - p. 115-117 ; 26 cm.
- 5 - DUBUC (René). - La Classification décimale Universelle (C.D.U.) : manuel pratique d'utilisation/René DUBUC. - 3e édit. refondue. - Paris : Gauthier-Villars, 1973.- 308 p. graph; 21 cm. - (Documentation et Information).
- 6 - HUBERT (M.C.). - Catalogue alphabétique matières/Marie Clotilde Hubert. - Paris : E.N.S.S.S., 1968. - 107 f multigr.
- 7 - JAVEAU (Claude). - L'Enquête par questionnaire : manuel à l'usage du praticien/ Claude JAVEAU. - 2e éd. . - Bruxelles : Ed. Université de Bruxelles, 1971. - 261p.
- 8 - LANET (Annette). - L'Information et la documentation dans les bibliothèques d'enseignement supérieur et la formation des utilisateurs/Annette Lanet, sous la dir. de J. Calixte, M. Wagner. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1976. - 63 p.
- 9 - MALCLES (L.N.). - Manuel de bibliographies/Louise Noelle Malclès. - Paris : P.U.F. 1962. - 420 p.
- 10 - SALVAN (Paule). - Les bibliothèques/André Masson, ... Paule Salvan. - 4e éd. mise à jour. - Paris : P.U.F., 1975. - 126 p. ; 18 cm. - (Que sais-je ? ; 944).
- 11 - SALVAN (Paule). - Communication des Collections. Résumé du Cours/ par Paule Salvan 2e éd. - Paris : Bibliothèque Nationale, 1963. - 39 p., x cm.
- 12 - THIRION (G.). - "Situation des Bibliothèques Universitaires françaises", in : Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français. n° 98, 1er trimestre 1978 ; p. 7-12.

Catalogage du Mémoire

- 13 - AGNERO-AKPA (Ambroise). - L'usage des Catalogues dans les bibliothèques d'étude et de recherche/Ambroise AGNERO-AKPA, Colette Gisèle LASME, Edith BALADI ; sous la dir. de M. MERLAND, M. WAGNER. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1979. - p ; cm.
Résumé : Evaluation du taux d'utilisation des Catalogues (fichiers), du temps de traitement des documents dans les Bibliothèques Universitaires.

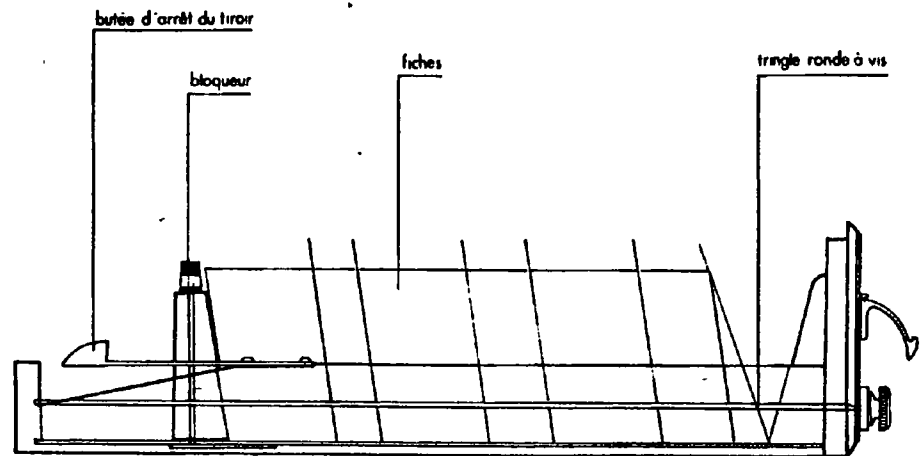
Mots-clés : Evaluation, catalogue, B.U.
Evaluation, traitement, B.U.
Utilisation, bibliographie, B.U.

Un exemple de fabrication des utilisations dans les bibliothèques Universitaires.

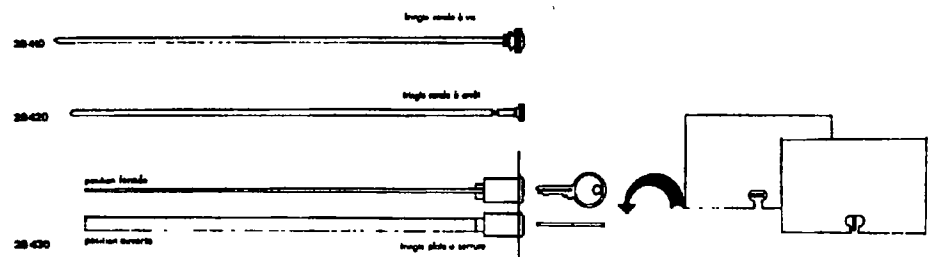
FICHES

FICHIERS

CATALOGUES



vue de côté d'un tiroir



LES CATALOGUES SONT LA LISTE DES DOCUMENTS QUI SE TROUVENT À LA BIBLIOTHÈQUE.

ILS SONT ÉTABLIS SUR FICHES POUR POUVOIR ÊTRE TENUS À JOUR CONTINUUELLEMENT.

CES FICHES SONT CLASSÉES DANS DES FICHIERS SELON DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE CLASSEMENT POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ POSER :

- CE LIVRE (DONT JE CONNAIS L'AUTEUR) SE TROUVE-T-IL À LA BIBLIOTHÈQUE ?
- QUE TROUVE-T-ON À LA BIBLIOTHÈQUE SUR LE SUJET AUQUEL JE M'INTÉRESSE ?

LES CATALOGUES VOUS DONNENT ACCÈS AUX DOCUMENTS DE LA BIBLIOTHÈQUE EN VOUS INDICANT LA COTE (OU NUMÉRO DE CLASSEMENT) DES LIVRES QUE VOUS CHERCHEZ.

MAIS LA BIBLIOTHÈQUE N'A PAS TOUS LES LIVRES. CE QUE VOUS TROUVEZ DANS LES CATALOGUES N'EST PAS TOUT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ PAR UN AUTEUR OU SUR UN SUJET, MAIS SEULEMENT CE QUE LA BIBLIOTHÈQUE EN POSSÈDE. UNE RECHERCHE PLUS COMPLÈTE NÉCESSITE LE RECOURS À D'AUTRES INSTRUMENTS DE TRAVAIL : LES BIBLIOGRAPHIES.

UNE FICHE, C'EST :

- LA DESCRIPTION NORMALISÉE DU DOCUMENT : NOM ET PRÉNOM DE L'AUTEUR, TITRE (EN FRANÇAIS OU EN LANGUE ÉTRANGÈRE), LIEU ET DATE D'ÉDITION, NOMBRE DE PAGES ET FORMAT, MENTION DE COLLECTION...
- LA COTE DU DOCUMENT, QUI INDIQUE SA PLACE SUR LES RAYONS DE LA BIBLIOTHÈQUE. LES COTES SONT COMPOSÉES DE CHIFFRES ET DE LETTRES.
- LE CAS ÉCHÉANT, LA MENTION DE LA SALLE OÙ LE DOCUMENT EST DÉPOSÉ.
- LA VEDETTE QUI DÉTERMINE LE CLASSEMENT DE LA FICHE DANS LE FICHER.

EXEMPLES

FICHE AVEC VEDETTE D'AUTEUR PRINCIPAL

165 FOU

FOUCAULT (MICHEL)
 LES MOTS ET LES CHOSES : UNE ARCHÉOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES / MICHEL
 FOUCAULT. - PARIS : GALLIMARD, 1974. - 405 p. ; 23 cm. - (BIBLIOTHÈQUE
 DES SCIENCES HUMAINES.)

FICHE AVEC VEDETTE D'AUTEUR SECONDAIRE

860 GUILLEN

BLECUA (JOSÉ MANUEL), Ed.
 GUILLEN (JORGE)
 CANTICO (1936) / JORGE GUILLEN ; ED. PROL. Y NOTAS DE JOSÉ MANUEL BLECUA, ...
 - BARCELONA : LABOR, 1970. - 248 p. ; 18 cm. - (TEXTOS HISPANICOS MODERNOS ; 1.)

CES DEUX FICHES SONT CLASSÉES DANS LE CATALOGUE ALPHABÉTIQUE D'AUTEURS ET D'ANONYMES (C.A.A.).

FICHE AVEC VEDETTE DE MATIÈRE, CLASSÉE DANS LE CATALOGUE ALPHABÉTIQUE DE MATIÈRES (C.A.M.) :

O : 159.964.2 FIL

INCONSCIENT
 FILLoux (JEAN-CLAUDE)
 L'INCONSCIENT / JEAN-CLAUDE FILLoux. - 10^e ÉD. REV. - PARIS : PRESSES UNIVER-
 SITAIRES DE FRANCE, 1967. - 128 p. ; 18 cm. - (QUE SAIS-JE ? ; 285.)

FICHE AVEC VEDETTE SYSTÉMATIQUE (INDICE DE LA CLASSIFICATION DÉCIMALE UNIVERSELLE ET SON EXPLICATION),
 CLASSÉE DANS LE CATALOGUE SYSTÉMATIQUE (C.S.) :

392.3 : 159.97

304 : 392.3 000

FAMILLE / PSYCHIATRIE

COOPER (DAVID)

THE DEATH OF THE FAMILY / DAVID COOPER. - HARMONDSWORTH : PENGUIN BOOKS, 1971.
 - 154 p. ; 18 cm. - (A PELICAN BOOK.)

SUR LES FICHES DE TOUS LES CATALOGUES :

- LA COTE SE TROUVE EN HAUT ET À DROITE OU DANS LA MARGE DE GAUCHE.
- LA VEDETTE SE TROUVE EN HAUT ET À GAUCHE.

CE LIVRE (DONT JE CONNAIS L'AUTEUR) SE TROUVE-T-IL À LA BIBLIOTHÈQUE ? ? ? ? ?

CHERCHEZ AU NOM DE L'AUTEUR DANS LE CATALOGUE ALPHABÉTIQUE D'AUTEURS ET D'ANONYMES (C.A.A.).

VOUS TROUVEREZ À SON NOM LES FICHES DE SES OUVRAGES QUI SE TROUVENT À LA BIBLIOTHÈQUE. LA COTE VOUS PERMETTRA ALORS DE CHERCHER LE LIVRE SUR LES RAYONS.

LE CLASSEMENT DES FICHES DANS UN CATALOGUE DOIT RÉPONDRE À DES RÈGLES STRICTES QUI NE VOUS SONT SANS DOUTE PAS FAMILIÈRES. AINSI, IL EST D'USAGE DE CLASSER EN PREMIER LIEU LES OEUVRES COMPLÈTES D'UN AUTEUR, PUIS LES ÉDITIONS PARTIELLES, PUIS LES EXTRAITS, PUIS LES OEUVRES SÉPARÉES. ON CLASSE LES FICHES D'OEUVRES EN LANGUE ORIGINALE AVANT LES FICHES D'OEUVRES TRADUITES. EXEMPLE :

FREUD (DR SIGMUND)	/VEDETTE D'AUTEUR PRINCIPAL/
GESAMMELTE WERKE	/ OEUVRES COMPLÈTES EN ALLEMAND : LANGUE ORIGINALE /
OEUVRES COMPLÈTES	/ TRAD. FRANÇAISE (EXEMPLE FICTIF : N'EXISTE PAS) /
COMPLETE PSYCHOLOGICAL WORKS	/ TRAD. ANGLAISE /
.....	
DER TRAUMDEUTUNG	
L'INTERPRÉTATION DES RÊVES	/ TRAD. FRANÇAISE DU PRÉCÉDENT /
.....	
DAS UNBEHAGEN IN DER KULTUR	
MALAISE DANS LA CIVILISATION	/ TRAD. FRANÇAISE DU PRÉCÉDENT /

AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES

LES AUTEURS SECONDAIRES (ÉDITEURS INTELLECTUELS, PRÉFACIERS, TRADUCTEURS...) ONT UNE FICHE À LEUR NOM.

LES AUTEURS PRINCIPAUX OU SECONDAIRES PEUVENT ÊTRE DES COLLECTIVITÉS : ÉTATS, VILLES, ENTREPRISES PUBLIQUES OU PRIVÉES, ASSOCIATIONS... LA FICHE PRINCIPALE EST ALORS ÉTABLIE AU NOM DE LA COLLECTIVITÉ. EXEMPLES :

GAZ DE FRANCE. PARIS.

LYON. CONSEIL MUNICIPAL.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ROBESPIERRISTES. PARIS.

LES ACTES DES CONGRÈS, COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES... SONT CLASSÉS AU NOM OFFICIEL DU CONGRÈS. CE NOM PEUT ÊTRE EN LANGUE ÉTRANGÈRE. POUR LES CONGRÈS INTERNATIONAUX, ON ADOPTE LA FORME FRANÇAISE SI ELLE EXISTE. EXEMPLES :

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION.

COLLOQUE BAUDELAIRE.

LES OUVRAGES PUBLIÉS PAR 1, 2 OU 3 AUTEURS ONT UNE FICHE AU NOM DE CHAQUE AUTEUR.

LES OUVRAGES PUBLIÉS PAR PLUS DE 3 AUTEURS SONT CONSIDÉRÉS COMME ANONYMES ET LA FICHE EST CLASSÉE AU TITRE : C'EST LE CAS DE BEAUCOUP DE TRAITÉS RÉDIGÉS PAR UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES, EXEMPLE :

37.01 (02) TRA

TRAITÉ DES SCIENCES PÉDAGOGIQUES / PUBL. SOUS LA DIR. DE MAURICE DEBESSE
ET GASTON MIALARET. - PARIS : PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE, 1969 -
24 cm.

DANS CE CAS, 2 FICHES D'AUTEUR SECONDAIRE SERONT FAITES À :

DEBESSE (MAURICE). DIR.

MIALARET (GASTON). DIR.

TOUS LES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE ONT AU MOINS UNE FICHE AU CATALOGUE ALPHABÉTIQUE D'AUTEURS ET D'ANONYMES.



QUE TROUVE-T-ON À LA BIBLIOTHÈQUE SUR LE SUJET AUQUEL JE M'INTÉRESSE ? ? ? ?

CONSULTEZ LE CATALOGUE ALPHABÉTIQUE DE MATIÈRES (C.A.M.).

DANS CE CATALOGUE, LES FICHES SONT CLASSÉES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DE VEDETTES MATIÈRES : CE SONT DES MOTS OU DES GROUPES DE MOTS QUI INDIQUENT LE SUJET TRAITÉ PAR LE DOCUMENT. IL PEUT Y AVOIR, POUR UN MÊME DOCUMENT, PLUSIEURS VEDETTES MATIÈRES SI PLUSIEURS SUJETS SONT TRAITÉS. EXEMPLES DE VEDETTES MATIÈRES :

AVIATION

CHARBON

MICROÉCONOMIE

PSYCHOTHÉRAPIE

LES VEDETTES MATIÈRES PEUVENT ÊTRE PRÉCISÉES :

- PAR DES SOUS-VEDETTES DE POINT DE VUE, DE LIEU, DE DATE, DE FORME, EXEMPLES :

FRANCE, GÉOGRAPHIE / POINT DE VUE /

INDUSTRIE, EUROPE / LIEU /

PROVENCE, 18^E S. / DATE /

ALLEMAND, DICTIONNAIRE / FORME /

OU MÊME : ECONOMIE, THÉORIE, FRANCE, 18^E S., BIBLIOGRAPHIE (VEDETTE MATIÈRE + 4 SOUS-VEDETTES).

- PAR DES ADJECTIFS. EXEMPLES :

DÉLINQUANCE JUVÉNTILE

DROIT CIVIL FRANCAIS

LITTÉRATURE PORTUGAISE

ATTENTION

- LES OEUVRES LITTÉRAIRES ET LES ÉCRITS TRÈS CONNUS (DESCARTES, MARX, FREUD...) N'ONT PAS DE FICHE AU C.A.M.
- TOUS LES MOTS NE SONT PAS RETENUS COMME VEGETTES MATIÈRES. EN CAS DE RECHERCHE INFRUCTUEUSE, PENSEZ AUX SYNONYMES POSSIBLES ET AUX MOTS DE SENS VOISIN.
- LE C.A.M. EST SURTOUT UTILE POUR VOUS FOURNIR DES RÉFÉRENCES DE DOCUMENTS SUR UN SUJET PRÉCIS. POUR UNE RECHERCHE SUR UN SUJET PLUS LARGE, IL FAUT RECOURIR AU

CATALOGUE SYSTÉMATIQUE (C.S.)

DOÛT LES FICHES SONT CLASSÉES SELON LES DIVISIONS DE LA CLASSIFICATION DÉCIMALE UNIVERSELLE ET QUI PEUT VOUS INDIGUER TOUS LES LIVRES DE LA BIBLIOTHÈQUE SUR.....

L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

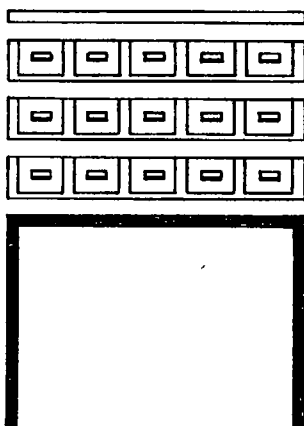
LA SOCIOLOGIE

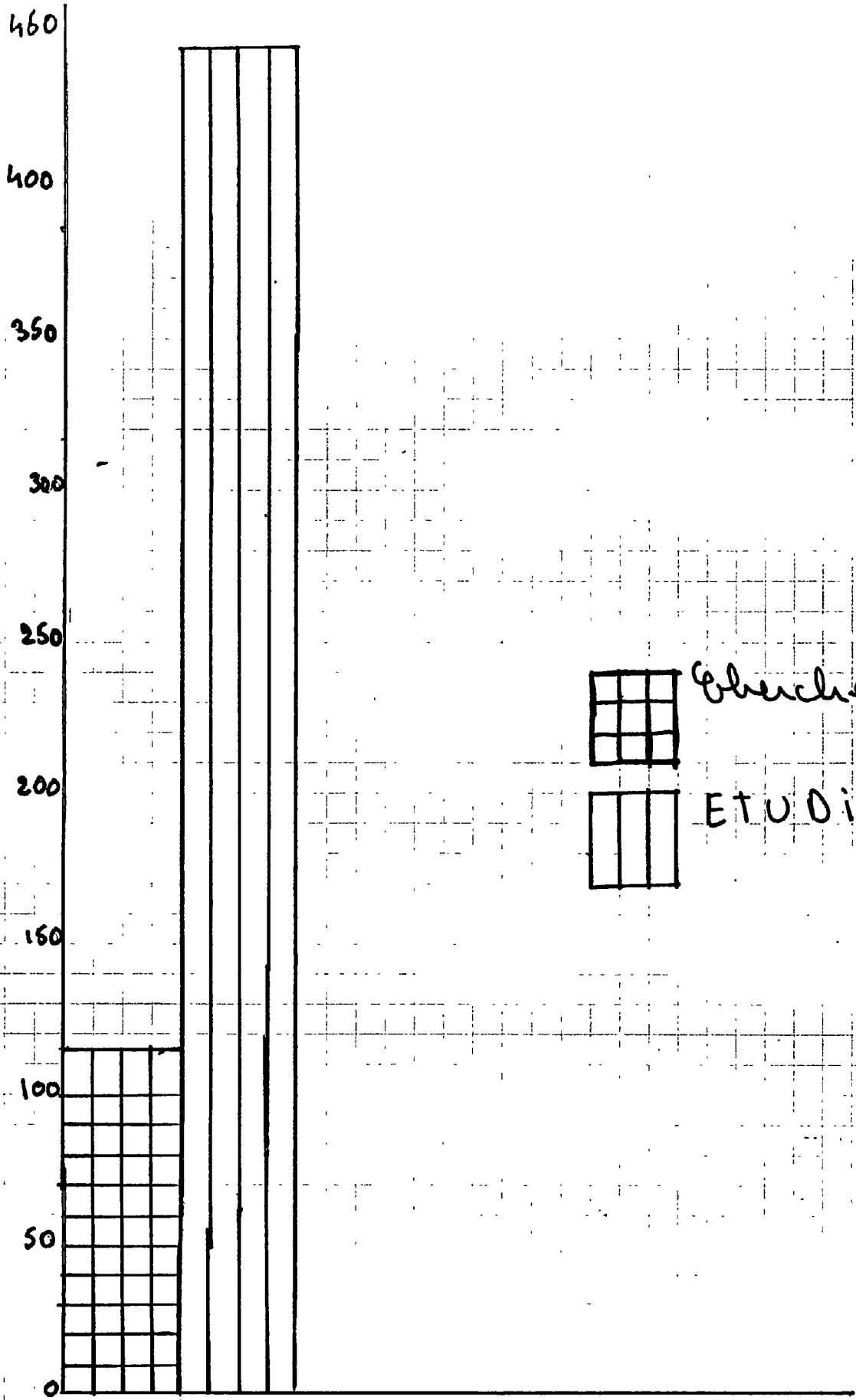
LA LITTÉRAURE FRANÇAISE.....

SON UTILISATION NÉCESSITE CEPENDANT UNE CONNAISSANCE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION UTILISÉ (REPORTEZ-VOUS À LA BROCHURE SUR LE CLASSEMENT DES DOCUMENTS).

DANS TOUS LES CAS DE... DIFFICULTÉ..... RECHERCHE INFRUCTUEUSE..... PANIQUE DOCUMENTAIRE.....

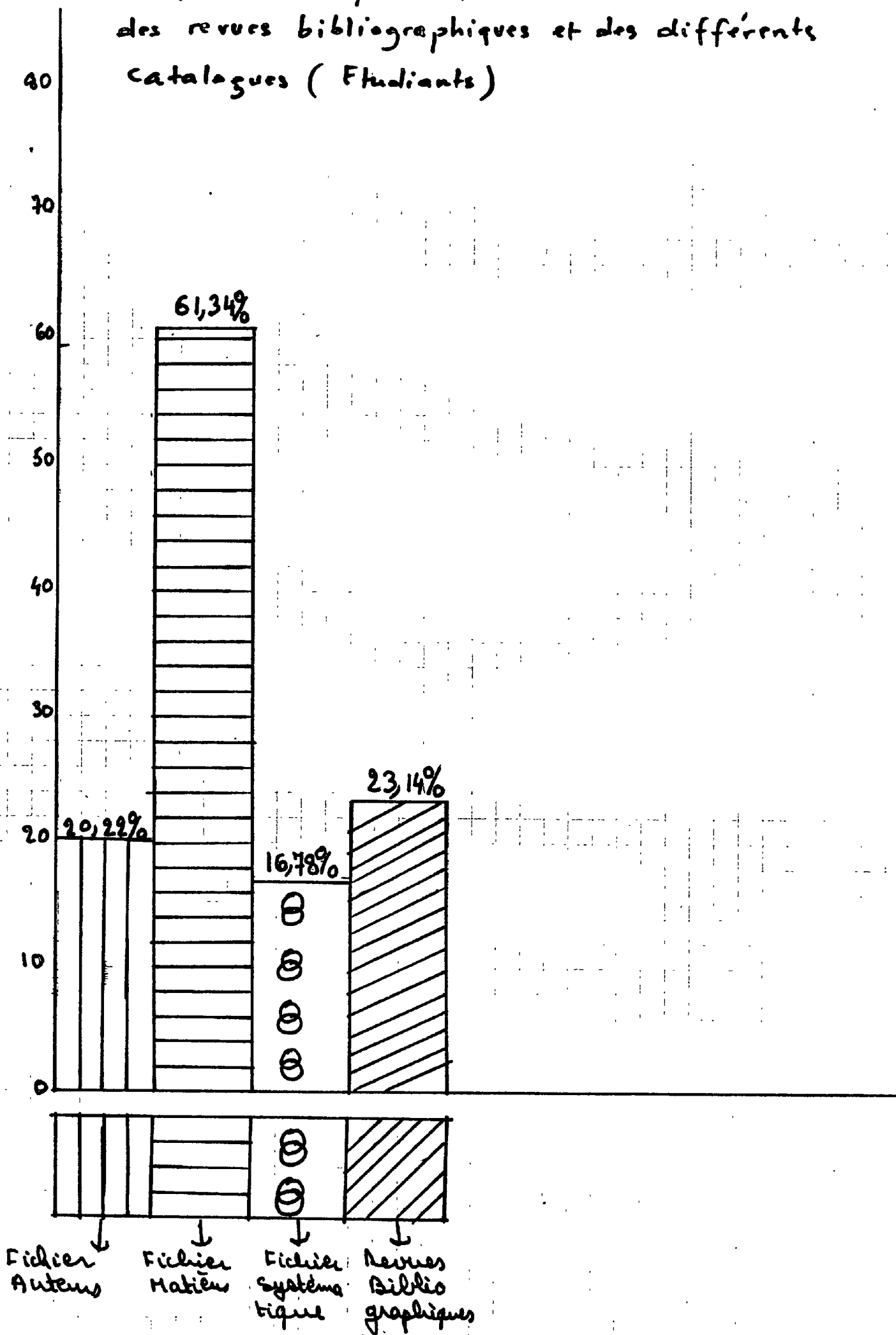
ADRESSEZ-VOUS, APRÈS VOUS ÊTRE ASSURÉ QUE VOUS AVEZ BIEN SUIVI LA BONNE DÉMARGE, AU SERVICE DES RENSEIGNEMENTS.



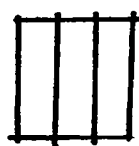
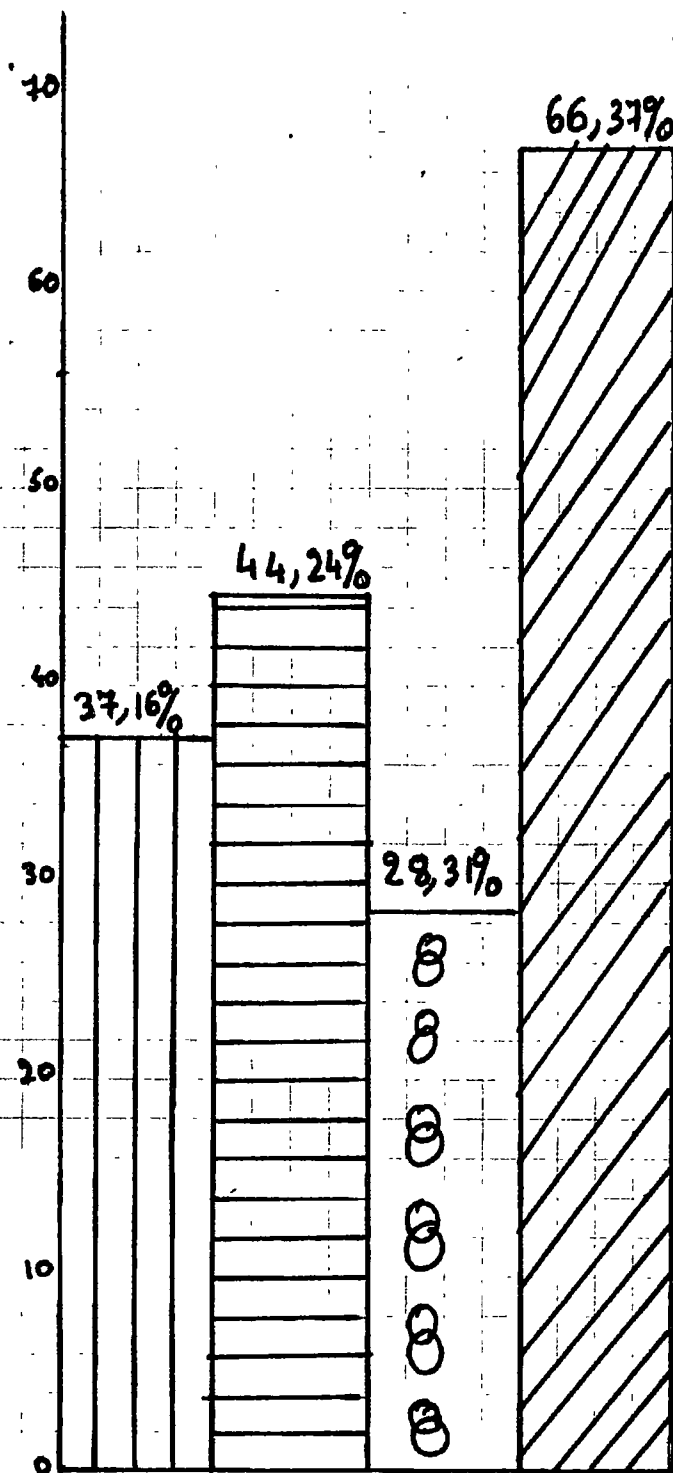


Catégories de lecteurs

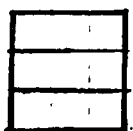
Graphique récapitulatif du taux d'utilisation des revues bibliographiques et des différents catalogues (Etudiants)



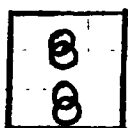
Graphique récapitulatif du taux d'utilisation des revues bibliographiques et des différents catalogues (Chercheurs)



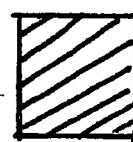
Fichier Auteurs



Fichier Matière



Fichier systématique



Revue Bibliographiques.

La D. I. C. A. (Division de la coopération et de l'automatisation) est une des quatre divisions du Service des Bibliothèques définies par l'arrêté du 20 Octobre 1975, sur l'organisation administrative centrale du Secrétariat d'Etat aux Universités. Elle est directement placée l'autorité du Chef du Service des Bibliothèques.

La D. I. C. A. est chargée de proposer une politique de coopération entre toutes les bibliothèques dépendant de l'Etat. Cette politique sera définie dans un plan de coopération des bibliothèques, fondé sur trois axes fondamentaux :

- L'organisation des anciens services communs désormais regroupés en trois centres de coopération :

- * Centre Bibliographique National (C. B. N.),
- * Centre des Echanges Internationaux (C. E. I.),
- * Centre de Coopération Technique (C. C. T.),

Les trois centres de coopération sont placés sous l'autorité de l'Administration générale de la Bibliothèque Nationale et gérés par cette dernière,

- L'organisation d'une politique nationale bibliothéconomique fondée dans un premier temps sur les problèmes du prêt, des acquisitions, des échanges, de la conservation et de la reproduction,

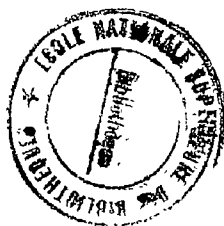
- L'organisation de réseaux documentaires.

Parallèlement, la D. I. C. A. est chargée de mettre en place et d'exécuter le plan d'automatisation des bibliothèques.

Pour mettre en oeuvre cette politique d'ensemble, la D. I. C. A. est organisée en deux sections : une section de la coopération et une section de l'automatisation.

On peut suivre les activités de la D. I. C. A. à travers le Bulletin de la D. I. C. A., dont le premier numéro est sorti en Février 1976.

Il informe sur les travaux de la Division, donne des nouvelles diverses intéressant les problèmes de coopération et d'automatisation, et publie notamment le compte rendu des journées d'études réalisées sous l'impulsion de la D. I. C. A. Enfin, ce bulletin comporte une importante partie bibliographique correspondant aux dernières acquisitions du Centre de Documentation de la D. I. C. A. Avec le Bulletin de la D. I. C. A. on a l'impression d'être dans l'actualité la plus fraîche. Sans doute est-ce sa présentation sous forme dactylographiée qui permet cette rapidité d'information ; c'est un atout car dans le domaine de la coopération il importe d'être informé des plus récentes initiatives ou des études en cours.



QUESTIONNAIRE

1) QUI ETES-VOUS ?

étudiant

enseignant

chercheur

thésard

2) VENEZ-VOUS SOUVENT A LA BIBLIOTHEQUE ?

moins d'une fois par mois

plus d'une fois par semaine

3) VENEZ-VOUS A LA BIBLIOTHEQUE POUR : (plusieurs raisons peuvent être données)

- mettre à jour les notes de cours

- consulter sur place des documents

- rassembler une documentation pour un travail personnel

- emprunter des livres

4) DANS LA BIBLIOTHEQUE, LES LIVRES ET LES DOCUMENTS SONT-ILS DIRECTEMENT A VOTRE DISPOSITION ?

- en totalité oui non

- en partie oui non

5) QUAND VOUS CHERCHEZ UN LIVRE OU UN DOCUMENT COMMENT PROCEDEZ-VOUS ?

- utilisez-vous les catalogues (ou fichiers) ? oui non

Si oui, indiquez l'ordre de priorité (1, 2, 3)

- fichier auteurs

- fichier matières

- fichier systématique (C.D.U. , N.L.K.)

- utilisez-vous des revues bibliographiques ? oui non

- utilisez-vous le terminal ? -- oui non

- cherchez-vous directement sur les rayons ? oui non

6) SI VOUS ARRIVEZ A LA BIBLIOTHEQUE AVEC UNE REFERENCE PRECISE D'OUVRAGE OU D'ARTICLE DE PERIODIQUE, L'AVEZ-VOUS TROUVEE :

- dans une revue bibliographique ? oui non

- dans un catalogue de bibliothèque ? ^{oui} ^{non} si oui, laquelle ?.....

- ailleurs ? précisez

7) TROUVEZ-VOUS LE DOCUMENT QUI REpond A VOTRE RECHERCHE ?

toujours

quelquefois

rarement